



ASSEMBLÉE  
RÉGIONALE  
MER • ET  
LITTORAL



**28 novembre 2017**

## SOMMAIRE

**« Pourquoi sommes-nous là ? »** : Mme Christelle MORANÇAIS 1

**« Pourquoi le faire ensemble ? »** : M. Guillaume SELLIER 4



**La démarche « défi littoral et maritime en Loire-Atlantique »** : Mme Françoise HAMEON 7

**La démarche « plan Vendée maritime »** : M. Laurent BOUDELIER 9



**Echanges avec la salle** 11

**Enjeux et perspectives** : Guillaume SELLIER 19

**Présentation des ateliers** : Bernard de CASTELBAJAC 25



**Restitution des travaux en ateliers** 27

**1 - Les défis de la croissance bleue** : Frédéric RAVILLY : 27

**2 - La valorisation de notre identité maritime** : Noémie LARROUILH 30

**3 - La protection et la mise en valeur de la mer et du littoral** : Bertrand AUGÉ : 33

## **Bernard de CASTELBAJAC**

Bienvenue. Je suis Bernard de CASTELBAJAC, en charge de l'ambition maritime de la Région. Je rappelle la densité de la journée, qui va nous amener à devoir maîtriser les horaires. Cette journée se divise en trois temps : deux heures ici, en séance plénière, pour remettre en perspective l'ensemble de la démarche, puis trois séries d'ateliers d'une heure, entrecoupés par une pause pour le déjeuner. Enfin, nous aurons une séance plénière de 16 heures à 17 heures en guise de conclusion. Sans plus tarder, je propose à Madame la Présidente de prendre la parole.



### **« Pourquoi sommes-nous là ? » : Mme Christelle MORANÇAIS**

Bonjour à toutes et à tous. Permettez-moi de saluer Guillaume SELIER, Directeur Interrégional de la mer, façade nord-Atlantique Manche-ouest, Daniel LE DREACH, Adjoint au préfet maritime de l'Atlantique chargé de l'action de l'Etat en mer, les élus régionaux, en particulier Christophe PRIOU, Sébastien PILARD et Claire HUGUES, très impliqués sur la question maritime, Françoise HAMEON, Vice-présidente du Conseil départemental de Loire-Atlantique en charge du tourisme, de la mer et du littoral, représentant le Président Philippe GROSVLET, et Laurent BOUDELIER, Conseiller départemental de Vendée, représentant le Président Yves AUVINET.

Je suis particulièrement heureuse d'être parmi vous ce matin pour cette nouvelle réunion de l'assemblée régionale mer-littoral. La mer est l'avenir des Pays de la Loire : évidemment, la Sarthe, dont je suis originaire, n'a pas de façade maritime. Mais le vent de l'Atlantique souffle jusqu'à nous ; d'ailleurs, nous possédons quelques navigateurs qui ont un solide pied marin. Je pense à François ANGOULVANT.

Plus sérieusement, je connais l'importance de l'océan pour notre région, car la mer est l'un de nos atouts majeurs. L'économie maritime a ainsi un poids considérable dans les Pays de la Loire. C'est tout d'abord la question essentielle de l'emploi. Selon une méthode élaborée par l'Observatoire national de la mer et du littoral, 31 200 emplois seraient liés à la mer, soit 2% des emplois dans notre région. Celle-ci dispose également de nombreux fleurons, et de traits particuliers liés à l'activité de la mer : la pêche, qui dégage un chiffre d'affaire très important au regard de la taille de la flottille ; la saliculture, engagée dans une démarche de qualité sur les deux sites de Guérande et de Noirmoutier ; l'industrie nautique, qui concentre en Pays de la Loire 16,8% de l'emploi, et 18,3% du chiffre d'affaire national de la filière ; les EMR de demain ; les techno-campus, qui sont des pôles de compétitivité et des clusters dynamiques, à la pointe de l'innovation ; la construction navale, avec 2 500 salariés à STX en CDI et 4 000 emplois dans 80 entreprises sous-traitantes ; le tourisme balnéaire, avec de grandes stations comme la Baule ou les Sables d'Olonne, et une offre très importante d'hôtellerie de plein air en Vendée ; les grands événements qui façonnent notre identité, du Vendée Globe à The Bridge.

Nous avons une économie maritime ; nous avons une géographie maritime, et même une histoire maritime. Il ne nous manquait qu'une seule chose : une véritable ambition maritime. Il était nécessaire d'en prendre davantage conscience, et de s'organiser pour agir en conséquence. Fin juin, nous avons

ainsi procédé au lancement du navire ARML, pour explorer l'ampleur des sujets à aborder autour de trois piliers qui structureront notre stratégie régionale.

Le premier pilier concerne le développement et l'innovation. Ce sont les défis de la croissance bleue : elle doit bénéficier de la modernisation des filières traditionnelles, comme la pêche, la construction navale, mais aussi du développement des filières émergentes, comme les énergies maritimes renouvelables et biotechnologiques.

Le second pilier concerne la protection et la sauvegarde. Il s'agit de mettre en valeur la mer et le littoral, de prendre en compte l'érosion et les risques de submersion, d'intégrer la gestion des zones côtières, et de préserver les espaces naturels.

Enfin, le troisième pilier concerne la sensibilisation et le rayonnement. C'est la valorisation de notre identité maritime, qui existe à travers l'éducation, la culture, le sport, et même la fête.

Pour cela, la Région entend conforter et rendre plus lisible son ambition maritime, déclinée à travers ses différentes compétences : l'emploi et la formation, l'éducation et la culture, le développement économique et l'innovation, l'aménagement du territoire, et l'environnement.

Mais pour prendre tout son sens, notre action doit aller de concert avec celle des autres collectivités publiques, chacune dans ses attributions. Notre ambition maritime doit être une ambition partagée : c'est la raison d'être de cette nouvelle assemblée régionale mer et littoral.

Pour ce faire, cette assemblée est co-présidée par la Région et l'Etat : elle associe étroitement les deux Départements littoraux, et l'ensemble des communes du littoral et de l'estuaire à travers leurs groupements, et elle réunit tous les acteurs concernés par les questions maritimes et littorales au niveau du Pays de la Loire. Votre mission est de nous aider à fixer un cap ; c'est d'ailleurs l'objet principal de la réunion d'aujourd'hui. Pour l'atteindre, vous devrez nous éclairer dans le choix judicieux d'actions concrètes. Ce sera l'objet des ateliers thématiques de nos réunions de mi-décembre et mi-janvier.

Aujourd'hui, l'heure est donc à la première sortie en mer. Pour commencer, nous vous proposons de faire d'une pierre deux coups, en préparant de façon conjointe deux documents majeurs : le document stratégique de la façade nord-Atlantique Manche-ouest, élaboré par l'Etat en communauté de destins avec la Bretagne, et la stratégie mer littoral de la Région des Pays de la Loire, en complémentarité avec celle des départements côtiers. Par ailleurs, cette première réunion de travail intervient quelques jours après le Comité Interministériel de la mer, et les Assises de l'économie de la mer, qui confirment le renouveau de la conscience maritime. C'est de bon augure, et cela nous oblige.

A nous de jouer notre partition en faisant fructifier les nombreux atouts et les nombreux talents des Pays de la Loire. Nous sommes déjà à l'ouvrage : quatre exemples récents viennent l'illustrer. J'ai adressé au Premier Ministre, en préparation du comité interministériel de la mer (CIMER) du 17 novembre dernier à Brest, une contribution sur les conditions de développement de nos activités portuaires. Lors des assises de l'économie de la mer mardi dernier, nous avons signé avec l'Etat, nos régions voisines et l'industrie navale, un protocole d'intention en vue d'un campus de formation navale interrégional, « Naval Campus ». Nous sommes intervenus de façon conjointe avec Johanna ROLLAND pour conforter la présence de l'ENSM à Nantes, et concrétiser son déménagement à proximité de l'Ecole Centrale. Enfin, j'ai demandé à l'Etat de tout mettre en œuvre pour que la réflexion sur la

nouvelle gouvernance du port soit lancée dans les conditions les plus favorables. Elle doit permettre de rendre le grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire plus compétitif.

En juin dernier, Bruno RETAILLEAU exprimait la conviction qui l'anime par une très belle formule : « Il n'y aura pas de croissance bleue sans conscience bleue ». Je vous invite à partager cette conviction. Au-delà de la richesse de nos échanges, ayons conscience que cette assemblée a vocation à forger et faire rayonner une communauté maritime élargie, plus soudée, et plus forte, entre gens de la mer et gens de terre, entre milieux économiques, associatifs et politiques. Certes, la mer et le littoral nous rassemblent, mais nous devons aller encore plus loin, vers une réelle communauté de destins, à l'échelle régionale, interrégionale et au-delà. L'avenir de la région passe donc par la mer ; il est primordial de regarder vers le large. Le maritime est un enjeu de puissance et de croissance ; c'est un océan d'opportunités pour lesquelles je vous invite à vous jeter à l'eau.

Merci de votre attention.

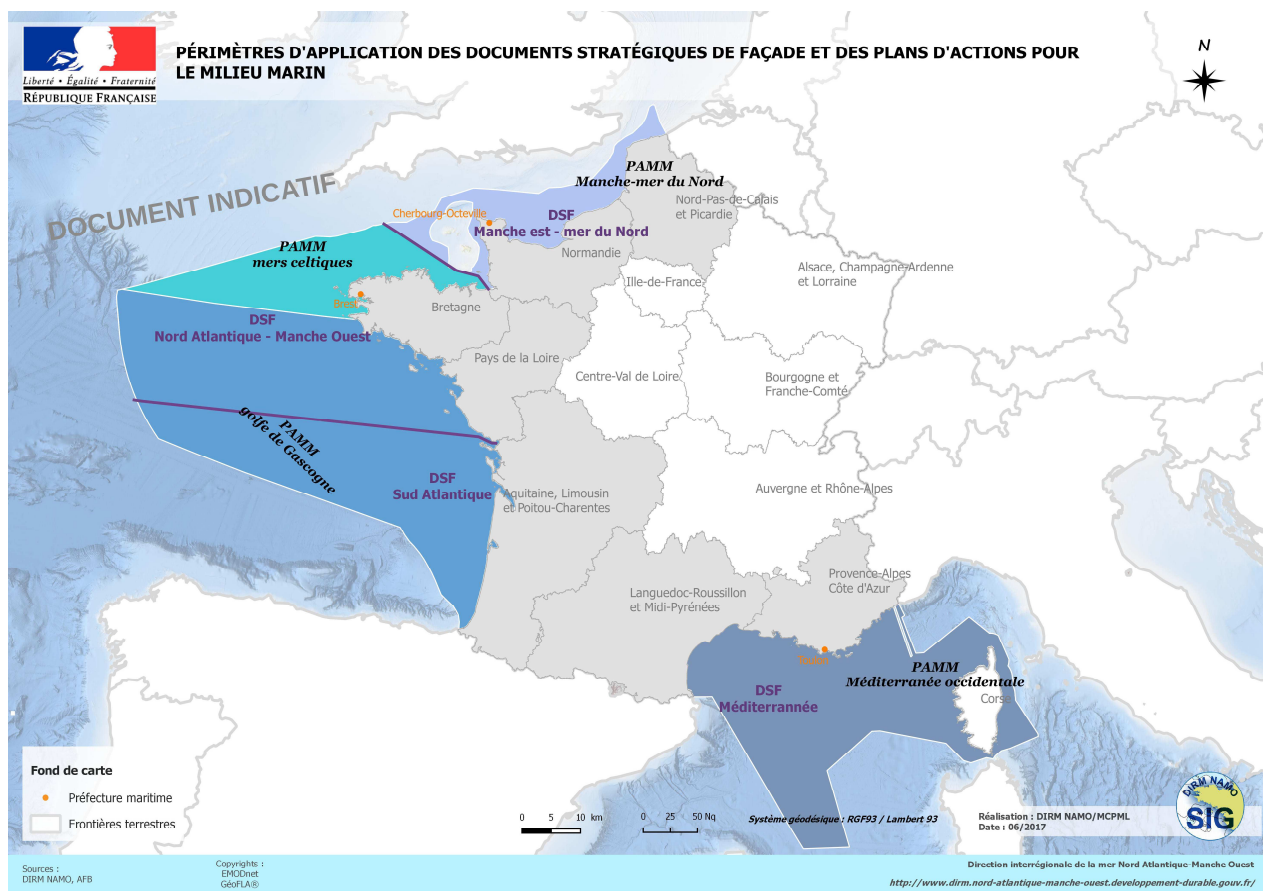
*Applaudissements.*



## « Pourquoi le faire ensemble ? » : M. Guillaume SELLIER

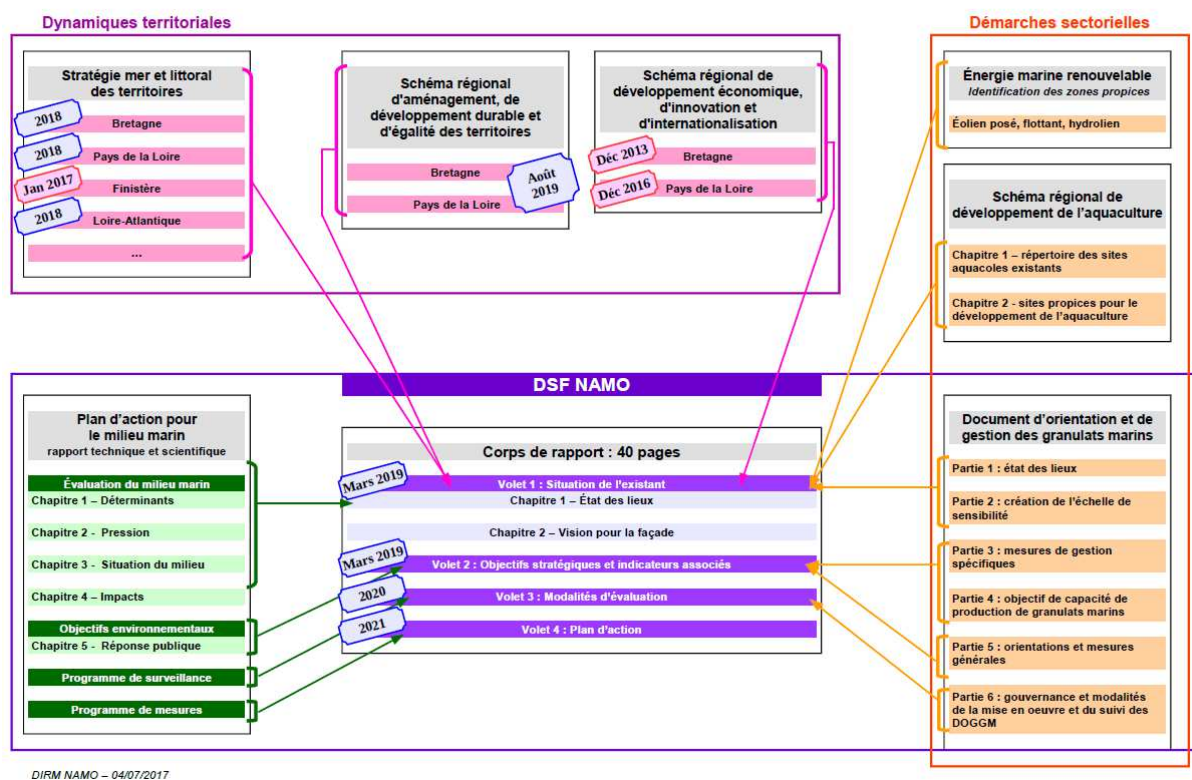
Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élus, cette démarche s'inscrit dans un partenariat extrêmement solide entre l'Etat et les collectivités territoriales, comme la Région et les Départements. L'Etat a une obligation réglementaire dictée par deux directives : celle de 2008 pour le milieu marin, qui vise une amélioration de la qualité du milieu marin, et celle de planification spatiale maritime de 2014.

Nous avons souhaité, en lien avec les collectivités territoriales, pouvoir faire œuvre de pragmatisme, et réunir dans un seul document des initiatives émanant de la légitimité des collectivités territoriales, et les obligations réglementaires de l'Etat. Pourquoi le document stratégique de façade ? Il s'agit de développer l'économie maritime, tout en préservant le milieu littoral et marin. La Présidente l'a évoqué : cela rejoint les obligations de l'Etat. De plus, nous devons concilier les différents usages en mer. Cela sera l'objet de nos ateliers : nous devons travailler sur la hiérarchisation des priorités, de façon à avoir un développement harmonieux dans une vision stratégique de la mer et du littoral.

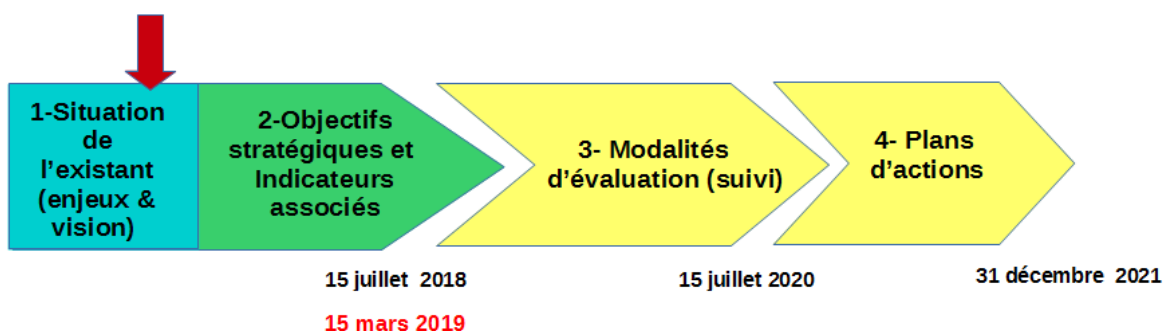


Voici le périmètre, tel qu'il est défini par les textes du Code de l'environnement : vous avez une façade nord-Atlantique Manche-ouest qui nous concerne dans sa partie nord. Vous avez également une façade Manche-est Mer du Nord, qui couvre la côte normande et les Hauts-de-France ; vous avez enfin une façade sud-Atlantique. Nous faisons preuve de pragmatisme, et allons travailler avec nos voisins de Normandie et de Nouvelle-Aquitaine, pour que le document stratégique s'articule bien avec les leurs. La façade sur la Méditerranée nous concerne moins.

Élaboration du DSF en lien avec les principaux plans, programmes et schémas



Je sais que ce schéma peut en rebuter beaucoup. Je le comprends tout à fait. Mais il s'agit de vous donner la réalité administrative : nous ne sommes pas les seuls à intervenir, et à nous intéresser au milieu marin. Le travail qui va nous animer est un travail de coordination, de bonne intelligence et de pragmatisme. Globalement, c'est à vous de donner les idées, de définir avec les collectivités l'avenir du territoire ; mais c'est à l'Etat de simplifier au maximum les procédures administratives. Ce schéma a été repris tel quel par mon ancien collègue ; nous devons mettre ces acteurs en articulation. Nous avons les SRADDET, animés par la Région, mais aussi d'autres structures ; nous devons intégrer le document stratégique dans un écheciveau juridique et administratif assez complexe. J'en ai fait l'exercice dans une vie administrative passée.



Concernant le calendrier, la Commission européenne exige de la part de la France un strict respect du calendrier. La flèche rouge représente le 28 novembre, avec la situation de l'existant ; c'est ce sur quoi nous allons travailler. Nous avons une définition des objectifs au premier semestre 2018, les modalités d'évaluation, puis un plan d'action. Cela nous conduira jusqu'en 2021. Il s'agit du calendrier du

document stratégique de façade ; nous pouvons très bien imaginer, pour des raisons diverses, que les calendriers propres aux collectivités territoriales (Régions et Départements) ne soit pas celui-ci. Le travail de collaboration que nous avons à mener permettra la bonne articulation dans l'espace et dans le temps des différentes démarches. Telle est notre mission.



La participation des acteurs et du public est un élément essentiel. Nous aurions pu faire l'exercice en chambre, et produire un document de 500 pages rédhitoire, puis considérer que l'exercice était terminé. Le document stratégique n'a pas pour objectif de produire un simple document ; l'objectif est de réussir sa mise en œuvre. Par conséquent, l'interaction avec les acteurs du territoire est fondamentale : c'est la raison de votre présence ici. Il est nécessaire de faire émerger une dynamique de groupe. L'objectif actuel est de lancer cette dynamique, de manière à ce que demain, les objectifs des documents stratégiques soient partagés par l'ensemble des acteurs. Nous prendrons le temps de la discussion ; nous devons créer une stratégie partagée.

J'en ai terminé ; j'ai évoqué les grandes lignes des documents stratégiques de façade. Ce qu'il faut retenir, c'est la dimension collaborative du travail avec l'ensemble des acteurs. L'Etat se place dans une position de partenariat étroit avec la Région et les Départements de Vendée et de Loire-Atlantique, tout en maintenant le lien avec la Bretagne. Nous respectons les dynamiques territoriales ; notre objectif est d'assurer la bonne coordination des stratégies. Je vous remercie.

*Applaudissements.*





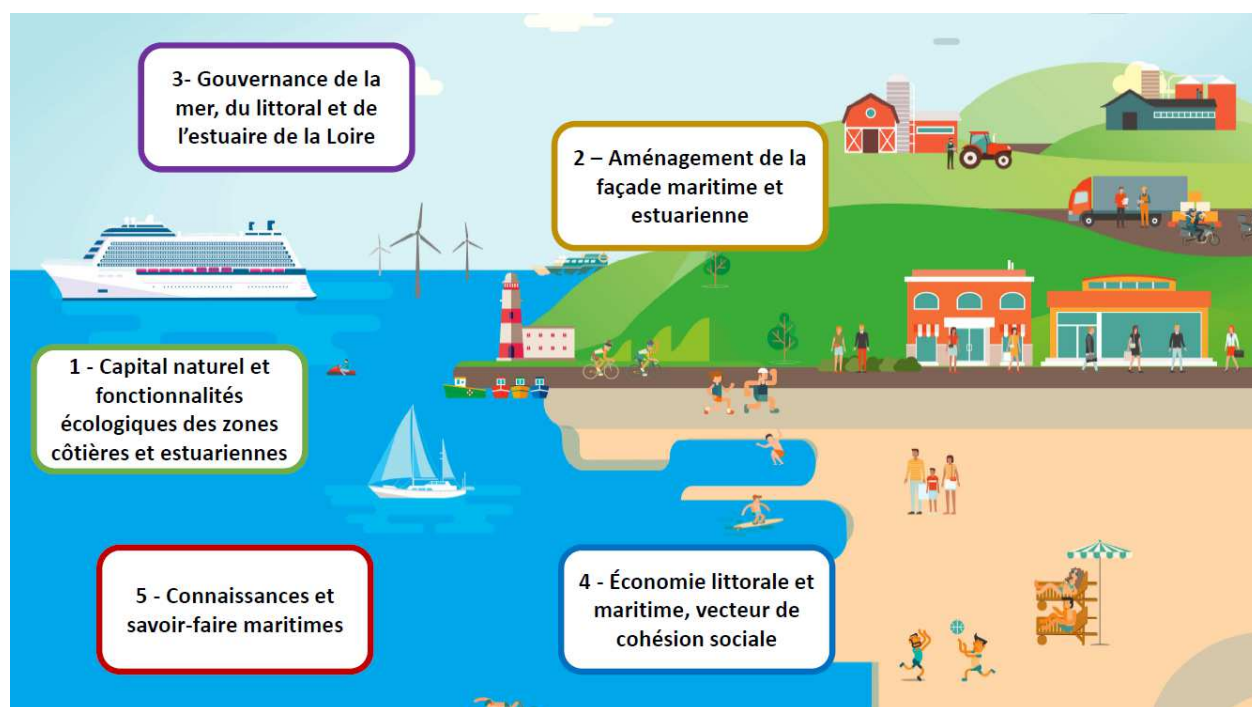
## **La démarche « défi littoral et maritime en Loire-Atlantique » : Mme Françoise HAMEON**

Bonjour ; je voudrais remercier la co-présidence de l'Assemblée régionale mer et littoral pour l'organisation de cette séance, et vous assurer sur le fait que ce temps d'expression est pour nous très important. Il confirme la bonne coordination et l'articulation de l'ensemble des démarches présentées ce matin. Cette complémentarité est une priorité, je le rappelle, pour le Département de la Loire-Atlantique, et nous sommes très satisfaits de la création de cette assemblée, qui permettra d'agir de manière coordonnée à l'échelle de la façade nord-Atlantique.

Les travaux engagés par le Département depuis 2016 confirment ce besoin d'un cadre stratégique partagé par tous. Nous souhaitons appréhender concrètement tout l'imaginaire autour de l'évolution des territoires littoraux, et de notre espace maritime, pour répondre aux besoins des acteurs. Les évolutions en question, nous les connaissons : c'est la métropolisation des littoraux, la montée des eaux, le changement climatique, la croissance bleue, la dégradation des milieux. Ce sont autant de perspectives territoriales chargées d'incertitudes, et qui occultent la réalité de leur évolution. Nous devons faire nôtres ces priorités, afin d'optimiser et d'agir au mieux. Le caractère maritime de notre territoire doit rester une chance, et pas seulement une responsabilité. La Loire-Atlantique a un potentiel considérable pour peser à l'échelle de la façade Atlantique, et même de la France. Je pense au premier port de commerce de la façade Atlantique, derrière lequel le Département est pleinement mobilisé dans l'attente d'une confirmation des engagements préalables de l'Etat. Nous avons le plus gros projet d'infrastructure portuaire ; le chiffre d'affaire de la pêche est en progression depuis de nombreuses années (6 000 000 € en 2016), nous sommes le 7<sup>e</sup> département touristique de France. C'est un territoire d'innovation, avec les biotechnologies, la construction navale, les éoliennes en mer. Enfin, nous avons une croissance démographique forte, notamment dans les communes littorales.

Toutefois, ces enjeux positifs ne cachent pas de nombreuses vulnérabilités auxquelles nous devons faire face, dans le domaine climatique, économique et démographique. Nous devons les prendre en compte pour maintenir cette force que je viens d'évoquer. Nous avons travaillé autour d'une ambition que nous voulons partager avec l'ensemble des collectivités locales et des partenaires économiques, afin de mieux appréhender le lien étroit qui existe entre l'avenir de la Loire-Atlantique et le milieu marin. Nous souhaitons optimiser durablement le potentiel de développement de l'espace maritime et côtier, et anticiper la résilience et l'adaptation des territoires littoraux, en contribuant aux démarches engagées par l'Etat, mais aussi en se coordonnant avec les démarches des territoires de Loire-Atlantique (PETR notamment).

Pour ce faire, nous avons établi un état des lieux ; notre travail s'est articulé avec l'écoute des citoyens, au travers d'une enquête. Nous avons travaillé par thématiques avec l'ensemble des collectivités locales et nos partenaires. Tout ceci a mis en évidence la nécessité d'établir une vision territorialisée, qui prenne en compte des dynamiques distinctes sur notre territoire, entre les littoraux nord et sud, et l'estuaire maritime. Nous avons mis en évidence environ 400 enjeux sectoriels.



Nous les avons synthétisés en cinq enjeux intégrateurs, qui sont positionnés de la façon suivante :

Nous disposons aujourd'hui d'un capital naturel et de fonctionnalités écologiques de zones côtières et estuariennes. Les sous-enjeux que nous aurons à travailler sont l'état écologique du milieu marin, les effets du changement climatique, la qualité des masses d'eau, ou encore l'exploitation des ressources foncières et naturelles.

Le deuxième enjeu intégrateur s'articule autour de l'aménagement de la façade maritime et estuarienne. Quelles sont nos capacités, et les conditions d'accueil des communes littorales et rétro-littorales dans les années qui viennent ? Comment travailler sur la mobilité interne de ces territoires littoraux ? Comment rendre possible l'accès au foncier, pour des usages et des activités qui nécessitent un accès à la mer ou aux marais ? Quelle est la place des infrastructures portuaires dans cet espace ?

Le troisième enjeu intégrateur est la gouvernance de la mer, du littoral et de l'estuaire : comment organiser le dialogue entre des acteurs terrestres et maritimes ? Nous étudions la gouvernance des plans d'eau estuariens et maritimes côtiers, et la structuration des acteurs portuaires.

Le quatrième enjeu est l'économie littorale et maritime, laquelle est vecteur de cohésion sociale. Le rôle des infrastructures est essentiel. Nous devons aussi nous appuyer sur le capital industrialo-portuaire de Nantes et de Saint-Nazaire, pour l'emploi, le dynamisme économique, l'offre touristique, ou encore le modèle économique des ports de plaisance.

Le cinquième et dernier enjeu est la connaissance et le savoir-faire maritimes : l'accès aux données publiques, la connaissance des milieux naturels, et les offres de formation. Ainsi, ce travail se traduit à travers une ambition de long terme, à horizon 2040, avec une question : quel cap pour la mer et le littoral en 2040 ? Nous pensons qu'il est urgent de considérer la traduction et l'évolution de tous ces enjeux à l'échelle locale pour l'avenir. Nous devons envisager des perspectives à long terme et nous adapter.

Notre travail s'appuie sur un scénario tendanciel, sur des futurs possibles, mais aussi sur des fluctuations de scénario souhaitables, avec un cap choisi et une route de navigation. Nous le traduirons à travers une charte partenariale. Ce ne sera pas un engagement juridique, mais un cap de coopération proposé à l'ensemble des acteurs, pour accompagner nos déclinaisons dans le cadre des politiques publiques, tant pour les stratégies territoriales que selon les capacités et les ambitions propres à chacun. Nous la proposerons à la signature aux différents acteurs publics ; cela se traduira dans l'engagement départemental. Cela est déjà réalisé à la faveur de certains travaux : je pense au réaménagement du port de la Turballe. Pour moi, si la mer est une chance, faisons nôtre l'engagement de la préserver, avant qu'elle ne devienne une responsabilité. Je vous remercie.

*Applaudissements.*



### **La démarche « plan Vendée maritime » : M. Laurent BOUDELIER**

Permettez-moi de vous saluer en vos titres et qualités. Je suis heureux de pouvoir participer à ce tour d'horizon partagé des principaux défis d'une stratégie mer et littoral. Si la France a parfois tendance à l'oublier, elle est la seconde nation maritime au monde. J'en veux pour preuve l'oubli d'un Ministère de la Mer par le nouveau gouvernement. La Vendée, elle, n'a jamais sacrifié son identité maritime. Le département de la Vendée dispose d'un patrimoine maritime exceptionnel sur 276 km de côtes et de villes. Cette histoire maritime ancienne continue de nourrir l'âme de la Vendée, et d'une économie maritime très dynamique, tant sur le plan touristique qu'industriel. Face à ces enjeux d'ampleur, le Président a souhaité réaffirmer l'importance de la mer et du littoral en Vendée, avec un plan favorisant l'exercice concerté des compétences. Ainsi, le Conseil départemental entend préserver et renforcer l'identité maritime, en développant les infrastructures, en accompagnant les acteurs économiques, le tourisme, tout en protégeant l'environnement.

Cette ambition maritime se déclinera de la manière suivante : sur la forme, un plan d'action piloté par le Maire de Noirmoutier, en concertation avec les quatorze conseillers départementaux issus du littoral, des professionnels pêcheurs, constructeurs et loueurs, des associations et des corps professionnels comme les syndicats. Cette concertation se poursuit actuellement, avec des échanges riches et constructifs qui ont permis d'identifier une partie des actions possibles. Sur le fond, nous avons pu déterminer trois orientations stratégiques. Tout d'abord, développer l'économie maritime de manière durable. Une estimation des emplois liés directement ou indirectement à la mer montre que ce secteur occupe en Vendée près de 40 000 personnes, dans des domaines d'activité tels que la pêche, l'industrie, le tourisme, la plaisance, mais aussi dans des secteurs en développement, comme les énergies marines renouvelables, avec notamment l'éolien offshore, ou la biotechnologie marine.

Pour soutenir le développement de l'économie maritime, il importe donc de consolider les emplois existants dans les industries viables, et de faire croître les secteurs économiques du domaine maritime

qui présentent un potentiel de croissance. Nous souhaitons par exemple développer nos infrastructures : la Vendée est un grand département pour la pêche en mer. Le port des Sables d'Olonne se classe 4<sup>e</sup> au rang des ports français en valeur, et celui de Saint-Gilles est le premier port de pêche français en termes de quantité de sardines. Le secteur de la pêche génère en Vendée plus de 4 000 emplois à terre, et 1 100 emplois en mer. Nous devons donc maintenir la qualité de nos infrastructures portuaires, en investissant notamment pour moderniser nos ports.

Nous devons contribuer à aménager durablement le territoire dans une logique d'équilibre, entre développement urbain maîtrisé, préservation des espaces agricoles naturels et littoraux. L'attractivité des zones littorales n'est pas sans poser des problèmes aux ménages les plus modestes, dont l'accès au logement, les conditions d'hébergement et le parcours résidentiel sont parfois difficiles. Enfin, si le logement de toutes les catégories de populations permanentes est un enjeu crucial du littoral, le logement des saisonniers est également une problématique à prendre en compte.

Le second point vise à protéger le territoire maritime et ses écosystèmes. Il n'est pas question de protéger pour protéger, de sanctuariser, mais de protéger les ressources naturelles de la mer pour mieux les exploiter de manière durable, en veillant à la qualité des eaux littorales et des coquillages. Le littoral offre de multiples richesses (marais rétro-littoraux, marais salants, dunes, côtes rocheuses, forêts) ; autant de milieux qui accueillent de nombreuses espèces animales et végétales, mais qui sont également le support de beaucoup d'activités humaines, comme le tourisme balnéaire, la pêche professionnelle ou le nautisme.

L'ensemble de ces activités et la préservation de ces milieux nécessitent une eau de qualité. Il faut aussi sensibiliser la population sur la gestion des risques. La très faible culture du risque en Vendée a été dramatiquement démontrée dans la gestion du littoral : il est primordial de sensibiliser particuliers et professionnels, notamment aux risques de submersions marines. Il nous faut également construire une identité maritime forte, en favorisant le développement du tourisme, notamment sur le littoral. La Vendée est le premier département touristique de la façade Atlantique en nombre de lits. Le tourisme est la première activité économique du département ; il doit davantage se positionner en tant que destination-phare. Pour cela, la Vendée devra s'adapter aux évolutions de la demande, développer son offre touristique, et accentuer la promotion de son territoire, notamment en diversifiant l'offre d'hébergement, en poursuivant le déploiement de la fibre optique, et en proposant des événements tout au long de l'année. Le Vendée Globe et des événements sportifs permettent de faire rayonner le département, et de proposer de nouvelles animations pour notre région.

En valorisant notre patrimoine culturel et maritime, il est important de protéger et de valoriser les éléments bâtis hérités des activités maritimes passées, pour pouvoir les transmettre aux générations futures. Il paraît également essentiel d'encourager les manifestations, les expositions qui visent à sensibiliser la population à notre patrimoine maritime. Comme la région et le département de la Loire-Atlantique, la Vendée démontre sa volonté d'être au cœur des enjeux de demain. Unissons nos forces afin de construire un territoire résolument tourné vers l'avenir. La vie maritime marque profondément l'économie, la culture et le patrimoine de notre littoral ; elle est constitutive de notre identité.

Pour conclure, il ne me reste qu'à rappeler que la mer, c'est bien sûr notre passé, c'est évidemment notre présent, mais c'est surtout notre avenir. Je vous remercie.

*Applaudissements.*



## Echanges avec la salle

### Christophe PRIOU

Avant de passer aux enjeux et perspectives, nous avons prévu, à la demande des intervenants, un temps d'échanges. Nous vous demandons que chaque personne se présente, avec l'organisme qu'il représente. Je vous propose de prendre la parole.

### Jean-François BALDUCCHI - Atlanpole

Je suis délégué général du relai du pôle Bretagne-Atlantique. J'ai regardé avec beaucoup d'attention le document distribué : il est très intéressant. Néanmoins, je pense que nous aurions intérêt à porter un focus plus particulier sur l'un des atouts de notre région. Je pense à la valorisation des ressources marines. Nous le voyons un peu dans la pêche, mais la valorisation des produits de la pêche, et le développement de la filière micro-algues, qui a beaucoup de domaines d'application, sont importants. J'aimerais que cela soit plus visible dans le document. Je vous remercie.

### Christophe PRIOU

Nous le notons ; mais nous avons démarré de manière généraliste, pour ne rien oublier. Cela a été rappelé par les intervenants : le bio marin est important, mais nous en sommes à la préhistoire de la recherche et du développement. C'est une opportunité extraordinaire.

### José JOUNEAU - COREPEM

Merci. Je tiens à remercier les deux départements pour avoir associé le Comité régional des pêches à cette approche. J'ai deux questions. Comment va s'articuler la fameuse écriture de ce DSF avec la Région ? Je pense au plan national du littoral (PNL), qui se construit essentiellement en zone aquitaine. Nous avons appris que le DSF aquitaine serait force de proposition sur cet aspect. De plus, quelle sera l'articulation de cette assemblée au sein du Conseil maritime de façade (CMF) ? Si nous devons écrire un avenir à nos activités, je pense qu'il est urgent de commencer par l'articulation de ces différents groupes de travail au sein d'une vision à plus ou moins long terme, afin d'établir une stratégie.

### Guillaume SELLIER

Concernant votre question sur l'articulation avec les problématiques sud-Atlantique, le droit est fait de cette manière : il y a deux façades administratives, mais une seule façade morphologique. Il nous faut composer avec, et il est nécessaire de discuter avec nos voisins du sud-Atlantique, afin de ne pas tracer de ligne de frontière administrative sur un milieu physique qui l'ignore. Nous devons engager ce travail, sachant qu'in fine, ce sont les préfets de façade qui portent les documents : le préfet maritime pour le côté marin, et la préfète de région Pays de la Loire pour le côté terrestre. Ils auront à cœur

d'harmoniser le dispositif, de façon à nous éviter des ruptures de charges une fois que nous passons cette ligne imaginaire. Tout reste à travailler ; si j'avais les réponses immédiates, j'aurais produit un document de 400 pages, que je vous aurais distribué.

Dans mon propos introductif, j'ai insisté sur l'articulation, car il est nécessaire que le travail et la synergie qui va naître de ces ateliers, et qui naît dans les ateliers départementaux, puisse rencontrer une bonne articulation. Pour ceux qui l'ignorent, le Conseil maritime de façade est une structure prévue par le Code de l'environnement. Il est chargé d'épauler la construction du document stratégique de façade. Certains ici présents sont membres du Conseil maritime de façade ; nous aurons à cœur de restituer le travail en atelier, et de le reprendre ensuite dans les débats du CMF, de façon à assurer un échange le plus fluide possible d'idées entre les acteurs.

Je tiens à rassurer les membres ici présents : à partir du moment où vous avez une analyse qui repose sur un diagnostic du territoire, vous constaterez que quelle que soit la personne qui effectue ce diagnostic, tous sont équivalents. Sur les enjeux, la situation est similaire. J'ai entendu les interventions aujourd'hui, et celles du 8 novembre dernier à Lorient ; je n'ai pas été surpris des diagnostics établis, et des enjeux identifiés. Les effets de frontières que vous avez, liés au dynamiques et qui ont leur légitimité, il ne faut pas leur donner plus d'importance qu'ils en ont. Le travail est plus facile que ce que nous pourrions croire. Ce point me paraît important, car je constate que sur la base des diagnostics établis, nous retrouvons une convergence d'orientations, qui permet de faciliter le dialogue.

### **Sébastien PILARD**

Au niveau du Conseil régional, nous souhaitons travailler sur des politiques interrégionales. C'était l'objet du discours de notre nouvelle présidente : travailler sur une fédération, et tenter de rapprocher les régions de l'ouest, afin de les fédérer autour des grands sujets, notamment la mer. C'est la raison pour laquelle, sur un certain nombre de sujet (comme l'éolien flottant), nous travaillons avec la Bretagne. Sur d'autres sujets économiques, comme la pêche et le littoral, nous souhaitons travailler avec la Normandie et la Nouvelle Aquitaine. Nous désirons une approche globale, afin de dépasser les effets de frontière.

### **Christelle MORANÇAIS**

Je me permets de compléter, pour insister sur l'articulation. C'est ce qui peut paraître complexe : comprendre l'articulation de notre assemblée régionale, de celle de la Bretagne, et du CMF. L'idée est justement de faire travailler ces acteurs ensemble, de manière à générer de la synergie et de la cohérence, ainsi que de l'implication de la Région dans le CMF. L'articulation peut paraître compliquée ; quand je m'y suis mise, cela était complexe. Mais ce qu'il faut en retenir, c'est le fait que nous avançons ensemble, malgré les structures qui peuvent paraître complexes. Cela nous aidera à porter les politiques au travers de ces divers schémas et stratégies.

### **Christophe PRIOU**

Ce que nous construisons avec l'Etat, de manière plus participative qu'auparavant, c'est l'urbanisme maritime et marin. Depuis plusieurs années, nous avons construit des Plans Locaux d'urbanisme intercommunaux, des schémas territoriaux ; là, nous construisons l'usage de la mer, alors que nous avons l'impression que nos travaux se limitaient à la côte. C'est très technique, mais très important. Je me rappelle les interventions de José JOUNEAU, qui parlait d'un espace maritime Loire-Atlantique-

Vendée : il évoquait les pourcentages réduits de zones d'exploitation pour la pêche. Nous travaillerons également sur l'accès aux grands ports maritimes. Nous sommes en train de construire tout cela : cela demande beaucoup de technicité, mais je trouve que notre partenariat avec l'Etat est novateur.

Nous parlions aussi de l'interrégional : il peut être aussi d'opportunité, et je pense aux collègues de Normandie. Nous aurons dans certains domaines, comme le transport maritime, à travailler sur les conséquences du Brexit, par exemple. Il aura un effet considérable sur un certain nombre de nos activités maritimes et portuaires, et sur la pêche.

### **René MONIOT-BEAUMONT**

J'appartiens à la Maison des écrivains de la mer de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. J'ai une question humaine : que faites-vous de la baisse des vocations maritimes en France ? Elles s'amenuisent partout, et c'est un réel problème. Nous voyons les écoles du personnel de la marine marchande perdre des élèves ; les bateaux de pêche disparaissent. Il y a un réel problème : comment sensibiliser les jeunes Français à la mer ? Va-t-on arrêter de parler de pâturage et de labourage comme les deux mamelles de la France, et y ajouter le sillage ? Nous devons sensibiliser sur le long terme tous nos jeunes. Ce n'est pas fait en France : nous sommes un pays terrien. Pour moi, c'est une question primordiale.

### **Guillaume SELLIER**

Vous avez identifié l'un des enjeux du document stratégique de façade : le fait d'assurer le renouvellement de l'outil de pêche en Bretagne et dans le Pays de la Loire. Plus de 800 navires ont plus de 30 ans aujourd'hui. Dans 10 ans, 40% des effectifs partiront à la retraite. Cela doit s'anticiper : c'est bien l'objet d'un document stratégique, qu'il soit régional ou départemental. Nous sommes tous au service du territoire, et c'est clairement le but d'un effort stratégique que d'anticiper et de mettre les moyens. Vous avez esquissé quelques pistes : vous avez parlé de sensibilisation et de communication. Effectivement, je crois qu'il faut donner une image du potentiel de la mer, que ce soit pour une pêche durable, ou pour des activités commerciales, qui se tournent également vers l'international. La France a une vocation internationale. Dans l'interrégion, nous avons deux écoles de la marine marchande qui seront maintenues. C'est à nous de faire preuve d'ambition et d'imagination. J'ai mes idées, mais ce sont des idées qui ne valent pas plus que celles de chacun d'entre vous ici : c'est un travail collectif qu'il nous faut engager.

### **Sébastien PILARD**

Votre question me fait vraiment plaisir, car je pense que c'est le cœur du sujet. Les vocations ne se décrètent pas : la mer doit faire envie. Au regard de mon expérience, je ne connaissais pas grand-chose à la mer, même si j'étais breton d'origine. J'ai découvert le monde maritime à 27 ans, à la CMA-CGM : j'étais entouré de passionnés de la mer. Ils m'ont transmis cette passion. Nous sommes dans un sujet transverse dans la société : la mer doit rentrer dans les écoles, notamment au plus jeune âge, et pas uniquement dans une perspective de plage. Nous touchons un problème culturel français : souvent, la mer est vue comme une plage pour les vacances, et non comme un outil de vie qui doit traverser l'ensemble de la société. Nous parlons de la pêche, mais il y a aussi l'industrie, avec le grand port maritime, et tout ce qui est lié à l'aquaculture ou aux biotechnologies. Pour résumer, car il faudrait intervenir pendant des heures pour en discuter : la France doit prendre conscience qu'elle doit se doter d'une véritable ambition maritime. Cela passera par des prises de conscience nationales, mais aussi par des prises de conscience locales et régionales. Le Premier Ministre a eu un discours qui nous a un

peu laissé sur notre faim ; nous verrons comment nous traiterons la discussion relative à la compétitivité des grands ports maritimes. C'est un vrai sujet : le premier port de France est Anvers. Comment faire pour se doter d'une vraie culture de grand port maritime en France ? Ce sujet est fondamental, et cela passera par une prise de conscience qui est en train de se faire, et qui devrait arriver demain dans les écoles, pour que la mer ne soit pas uniquement vue comme une grande plage, où l'on peut faire des beaux châteaux. Il faut que les vocations sur tous les pans économiques et sociétaux de la mer prennent naissance dès le plus jeune âge au primaire. Les vocations prennent naissance à ce moment-là.

### **Christophe PRIOU**

Je pense que cela commence par l'Education nationale : j'ai été marqué par le nombre de personnes jeunes totalement déçues par les orientations. La communication a connu un trop plein, avec cinq postes pour 100 jeunes formés, tout comme l'environnement. Nous avons des personnes frustrées, qui ont fait un BAC+5 et postulent aux espaces verts d'une commune. Sur le cœur de métiers de la Région, nous avons des lycées maritimes qui posent de vraies questions de modernisation et d'évolution. Nous devons aussi avoir une discussion avec l'Etat sur la formation professionnelle : je pense que des orientations doivent se faire de manière précoce, avec l'apprentissage. Nous notons une augmentation des apprentis dans les Pays de la Loire de 6% en un an : cela intéresse. En Loire-Atlantique, des professionnels du restaurant à STX, en passant par les boulangers, tout le monde cherche des employés : il y a des débouchées. Nous devons trouver l'adéquation entre la formation et la demande. Nous pensons qu'avoir Pôle Emploi et la formation professionnelle régionalisée mettrait tout le monde d'accord. Mais je pense qu'il s'agit de métiers à vocation, et il nous faut capter très tôt les jeunes. Nous avons tous de l'attrance pour des métiers « normaux », avec des horaires classiques. Souvent, ces métiers demandent des horaires différents, avec un cadencement hebdomadaire spécifique. C'est aussi un sujet de culture que nous avons actuellement, dans la relation avec le monde du travail.

Ces métiers sont larges, et le tourisme est central : le tourisme est la première économie nationale. Je pense que certains ont dû entendre ces propos, mais j'ai été marqué par l'année 2000, qui était pour nous l'année post-ERIKA : nous avons été obligés de quantifier cette économie touristique pour des dossiers d'indemnisation. Quand nous avons additionné les chiffres d'affaire et le nombre d'emplois, le tourisme était devant tous les grands géants industriels. Nous nous étions aperçus du poids économique de cette activité, essentiellement littorale et maritime.

### **Christelle MORANÇAIS**

Je pense que vous mettez le doigt sur un sujet important : nous le voyons au nombre de réponses formulées. Je pense qu'il faut aussi penser aux nouveaux usages de la mer : vous avez évoqué les éoliennes en mer, et cela va nécessiter de nouvelles formations, des adaptations. Peut-être qu'à travers ces nouveaux métiers, nous arriverons à redorer l'image de ceux-ci. Nous devons redonner envie aux jeunes d'accéder à ces métiers, en proposant peut-être de nouvelles activités, et en mettant en place des outils de travail. Nous avons envie de converger dans cette direction.

### **André HERSKOVITS - Ecole d'architecture**

En tant que formateur dans un lieu d'enseignement, je suis obligé de constater qu'il n'y a pas de changement fort dans les niveaux d'effectifs des différentes formations d'enseignants. S'il y a une baisse des candidats en marine marchande, il faut peut-être l'attribuer à l'évolution de cette marine



depuis une vingtaine d'années. Les ports sont devenus des prisons : pouvoir aujourd'hui en sortir est devenu un calvaire, qui oblige à beaucoup de paperasserie. Les marins sont prisonniers de leur bateau. De plus, il n'y a plus vraiment de marine marchande française, ni de yachts : c'est essentiellement lié à des complexités administratives ; aujourd'hui, la plupart des armateurs préfère armer des navires à l'étranger, et non en France, car cela est plus simple et coûte moins cher. Il en va de même pour les brevets de capitaine de plaisance : cela demande six mois voire un an d'étude en France, contre une semaine en Angleterre.

### **Serge RAPHALEN – Ligue de voile**

Je suis Président de la ligue de voile ; je suis sensible aux propos concernant les jeunes. L'appel de la mer ne se décrète pas, c'est un travail à faire. Nous accompagnons des collectivités territoriales auprès d'écoles et de collèges, ou de lycées. Mais nous vivons un paradoxe entre les intentions et le terrain où, dans un contexte économique difficile, nous voyons les aides de base diminuer. Je connais des communes qui ferment la porte à la voile, notamment en Vendée, car elles ne peuvent plus maintenir leurs emplois. Mais nous savons que les jeunes sont notre avenir : si nous les amenons à faire des stages et à découvrir la vie nautique, cela les aidera à aller dans cette direction. Je pense aussi aux apprentissages et aux formations : cela ne peut pas se faire sans penser à l'accompagnement des structures et des réseaux nautiques, qui font le travail de base qui consiste à former des moniteurs, à avoir des écoles accueillantes et des groupes raisonnables. A chaque fois qu'une collectivité peut permettre à ces jeunes de faire des stages de sensibilisation en période estivale, avec des contenus échangés avec des équipes pédagogiques, cela favorise la sensibilité à la mer. Merci de votre soutien.

### **Guillaume SELLIER**

Nous ne disons pas que le nombre d'emplois est en train de baisser : de nombreux facteurs pourraient expliquer une stagnation ou un manque de croissance pour ces emplois. N'oublions pas que l'emploi est là pour répondre à une demande de croissance économique. Ma conviction est que nous ne pourrions pas redonner une ambition maritime française forte si nous ne renforçons pas nos fondamentaux économiques liés à la mer, tels que la pêche, les ports et la construction navale. Cette relance économique doit être opérée, à travers des réformes, tout en développant et en mettant l'accent sur des filières d'avenir, qui seront la croissance de demain. Je pense à la biotechnologie, aux algues, et aux EMR. Un emploi ne se crée pas en le décrétant : même s'il s'agit d'un emploi financé par le public, il doit être payé par un développement économique. La clé est de faire naître des vocations dans le domaine maritime, qui doivent être accompagnées par une ambition maritime et économique.

### **Christelle MORANÇAIS**

Je voudrais rebondir sur ces propos : je suis convaincue que toutes les sensibilisations et les politiques doivent s'adresser à la jeunesse. C'est un vecteur de réussite. Nous nous retrouvons, nous, collectivités locales, très contraints à cause des recettes diverses. L'une des clés, pour revenir à l'identité maritime, est de faire des choix : une partie de cette sensibilisation et de cette identité passera par la jeunesse, y compris pour le nautisme. Ces questions d'orientation doivent être posées, indéniablement : cela fonctionne, et nous le savons.

### **Claude CAUDAL – Pornic Agglomération Pays de Retz**

Ce développement économique, cela a été mis en évidence, va dépendre de la qualité de l'eau. C'est un sujet important. Il existe un certain nombre d'inquiétudes quant à cette qualité, notamment en raison d'un manque de développement et de prise de conscience de la solidarité amont-aval. Je crois qu'on ne pourra envisager un véritable développement économique maritime que si nous avons un développement de cette conscience amont-aval. L'agriculteur est solidaire des métiers de la mer ; les touristes le sont aussi. Il y a de la pédagogie quant à la prise de conscience sur la qualité de l'eau à renforcer.

L'autre point qui me paraît important, et j'ai quelques inquiétudes à ce sujet, c'est le plan pour l'action sur la qualité de l'eau. Les plans de l'Etat quant au financement des agences de l'eau ont de quoi inquiéter tous les acteurs. L'eau est un bien universel : 70% de la population active dans le monde dépend de l'eau. Si nous ne mettons pas l'accent sur la qualité de l'eau, et sur tous les moyens pour la maintenir ou la reconquérir, le développement économique en pâtira.

### **Guillaume SELLIER**

Le Ministre de la transition écologique et solidaire, en conclusion des Assises sur l'économie maritime, a indiqué la nécessité de travailler sur l'amélioration et la reconquête de la qualité des masses d'eau côtières. Cela passe par une solidarité amont-aval. Je rappelle que 90% des pollutions sont d'origine tellurique : ce n'est pas un pétrolier qui s'abîme en mer qui sera responsable de la majeure partie de la pollution. Il s'agit plutôt de la pollution de la terre : c'est urbain avant tout. C'est un sujet important, et il faut une prise de conscience sur ce sujet. Cela nécessite un travail de notre part : celui-ci dépasse largement le périmètre strictement administratif, puisque des solidarités physiques vont jouer.

### **Laurent BOUDELIER**

Nous avons aussi une prise de conscience régionale : notre collègue est en charge d'établir un plan sur l'eau pour fédérer l'ensemble des commissions. Bien évidemment, il s'agit de la mer, mais aussi des relations avec les agriculteurs, pour améliorer cette prise de conscience. Cela trouve des résonances fondamentales chez nous : la mer doit être l'exemple d'un développement durable, au vrai sens du terme. Nous devons assurer une cohérence territoriale traversant l'ensemble des pans économiques et culturels : l'eau a une position centrale à cet égard. Notre collègue a vocation à fédérer l'ensemble des acteurs régionaux pour travailler sur cette question. La seconde étape sera de juger la qualité de la politique mise en place pour fédérer tout le monde, et atteindre des objectifs concrets. Je ne peux que partager vos inquiétudes.

### **Christophe PRIOU**

J'ajoute quelques mots, et nous poursuivrons les exposés : nous avons souhaité faire une commission avec les maires, car nous avons des politiques agricoles françaises et européennes à orienter. Souvent, les zones humides sont très importantes, qu'elles soient douces ou saumâtres : elles ont un rôle de tampon entre la terre et l'espace littoral, notamment pour la conchyliculture, qui est très sensible à la qualité des eaux. Nous devons avoir une vision transversale : la politique agricole a un impact sur notre politique maritime. Nous sommes un cas d'école, car nous avons un fleuve, la Loire, et un estuaire, ce qui n'est pas le cas de toutes les régions. En ce qui concerne l'estuaire, notamment sur l'axe Orléans-

Saint-Nazaire, un important travail est réalisé sur le traitement des eaux douces ou saumâtres. Prenons une dernière question.

### **Aude TYCHENSKY – SHOM**

J'aimerais apporter un complément : la qualité des eaux passe aussi par une amélioration de la connaissance de l'environnement littoral, qui est éminemment complexe et difficile à appréhender. Ce que nous observons, c'est que les plages forment un tout avec l'espace maritime. Nous ne pouvons pas comprendre ce qui se passe sur le littoral sans comprendre ce qui se passe dans le secteur infralittoral. Ce domaine est encore assez mal connu ; nous commençons à engranger les données-socles nécessaires pour approcher la complexité du milieu marin. Nous commençons à approcher des études de modélisation qui permettent de mieux comprendre les processus de la mer, qui agissent sur le littoral, à travers des processus d'érosion. Il est important de ne pas oublier l'acquisition de la partie maritime, pour comprendre comment la mer interagit avec le littoral ; les données sont encore assez disparates, et nous avons besoin de travailler à l'améliorer de ces connaissances afin d'aboutir à une vision complète et globale. C'est un domaine qui est encore assez mal compris.

### **Anne-Claire BOUX – EDF EN**

Je travaille avec l'entreprise qui développe le parc éolien. J'ai deux questions : quel sera le niveau de détail de cette planification ? Est-ce qu'on ira jusqu'à l'identification de zones pour des parcs d'énergie marine renouvelable ? Et si oui, y aura-t-il une planification échelonnée dans le temps, puisque nous ne pourrions pas lancer dès demain des parcs éoliens sur toutes ces zones ?

### **André HERSKOVITS - Ecole d'architecture**

Nantes Métropole a souhaité faire travailler des élèves de l'école d'architecture sur une piscine sur le littoral intérieur. Certains de nos étudiants se sont rapprochés de différentes instances de l'eau, pour savoir si nous pourrions imaginer une piscine à l'image de celle qui se fait à New York, une sorte de membrane qui permettrait de se baigner dans l'eau de la Loire. Cela n'est sans doute pas envisageable, car le taux de radioactivité de la Loire dépasse ce qui est acceptable. Quand nous parlons de développement durable, c'est peut-être à relativiser. D'autre part, j'abonde dans le sens de la nature tellurique des pollutions littorales.

### **Guillaume SELLIER**

Le sujet des énergies marines renouvelables entre en plein dans le champ des investigations du document stratégique de façade. Il en va de même pour d'autres sujets : ils doivent faire partie du débat opéré au sein du document stratégique. Cela donnera lieu à des échanges, qui seront sans doute vifs. C'est la condition sine qua non pour pouvoir avancer. L'objectif du document de planification est de développer une stratégie pour le territoire. Celle-ci vise à dépasser les paradoxes : l'idée est de hiérarchiser les objectifs, et de s'apercevoir qu'il n'y a pas d'opposition, car nous décidons collectivement des objectifs prioritaires. Tel est le processus de la discussion. Il nous faut garder la notion de stratégie : chaque acteur a sa légitimité à son niveau. Le document stratégique ne doit pas s'occuper de la planification locale ; en revanche, certains sujets ont une dimension de façade.

## **Laurent BOUDELIER**

On ne résout pas les débats en les fuyant : l'objectif pour cette assemblée est de poser ces sujets parmi des acteurs qui se connaissent, et appartiennent à un même territoire. Ils ont parfois des intérêts divergents, mais doivent converger dans leur stratégie et faire une proposition pour que l'Etat puisse s'en saisir. Ces grands sujets, nous les connaissons, comme les EMR : c'est un sujet compliqué à traiter. C'est pour cela que cette assemblée doit s'en saisir. Je compte sur l'ensemble des acteurs pour faire valoir leurs intérêts : sans avoir des convictions fermes, nous ne pouvons avancer. Toutefois, nous devons ensuite aller dans le détail, et dépasser ces divergences pour converger ensemble. Après, l'Etat et les Régions devront prendre des positions claires sur ces sujets. Tout ce qui va dans le sens des ambitions maritimes doit faire l'objet de visions convergentes, sinon cette ambition régionale ne sera pas au rendez-vous en 2020 ou 2040. Comme vous l'avez dit, je compte sur l'ensemble des acteurs pour évoquer tous les sujets, surtout ceux qui peuvent faire l'objet de désaccords. Si nous parlons des sujets sur lesquels nous sommes d'accord, cela n'a pas vraiment d'intérêt. Nous devons dépasser ces désaccords, et tenter de trouver des pistes de convergence qui devront être approfondies dans le détail, pour dépasser les craintes et les peurs, et résoudre au mieux les avantages et les inconvénients de chacun.

## **José JOUPEAU**

Nous attendons tous les retombées de cette planification. Allons-nous définir des zones de moindre impact pour les uns, et de forte demande pour les autres ? Nous évoluons dans un calendrier relativement restreint : 2021, c'est demain. Pour définir des ambitions sur trente ans, nous devons aller vite, sans s'égarer en chemin. Dans ces conditions, avec la bonne volonté qui nous anime, pourrions-nous savoir pourquoi l'Etat a signé le 11 novembre un permis d'exploitation et de recherche dans notre région, sachant les travaux en cours ?

## **Guillaume SELLIER**

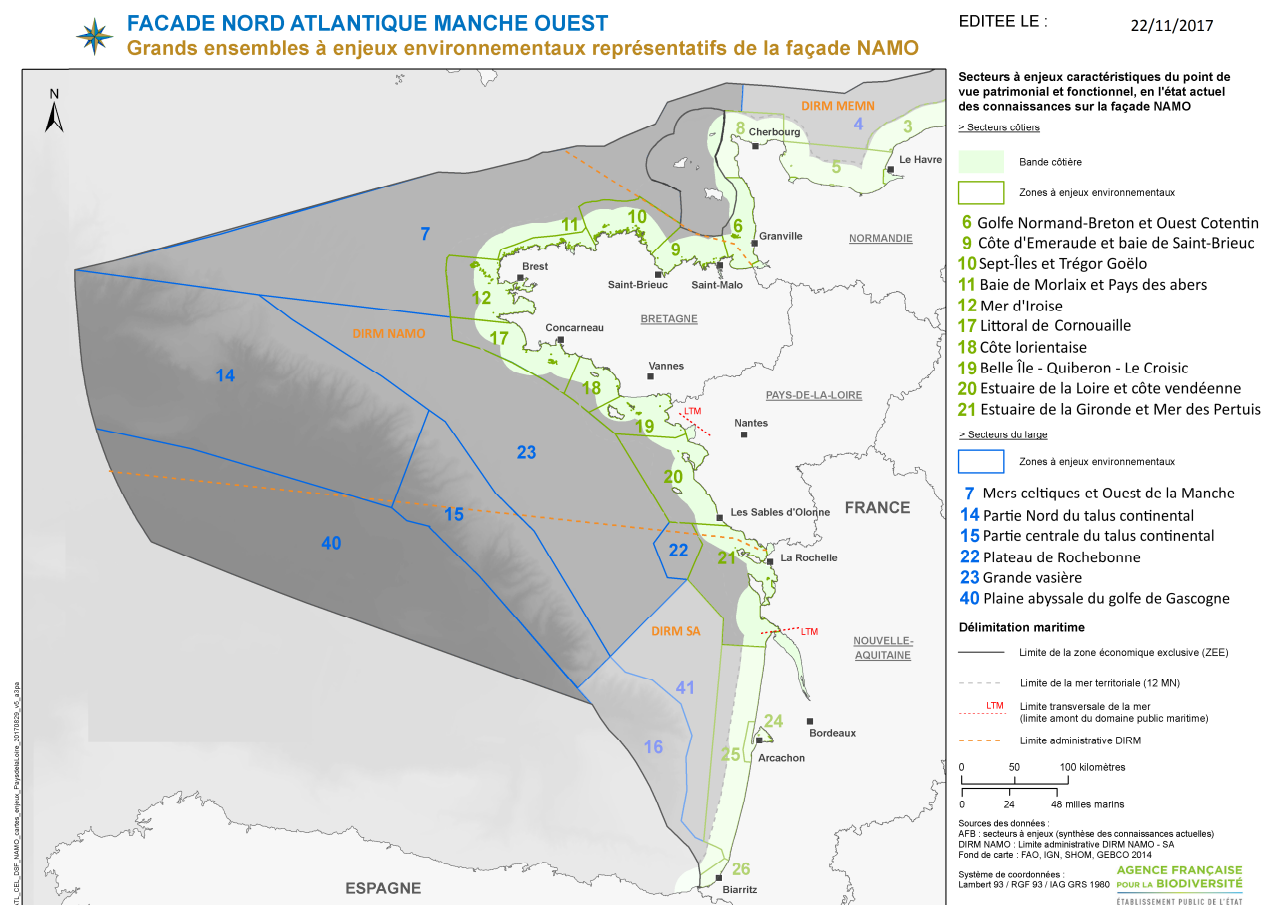
C'est une bonne question. Cela montre tout l'intérêt d'un document stratégique de façade, car aujourd'hui, force est de constater qu'il n'y a aucune action stratégique menée. Nous avons encore des politiques sectorielles en tuyau d'orgue, et qui ont du mal à se coordonner les unes avec les autres. Si nous avions eu un document stratégique, nous n'aurions pas eu cet effet de surprise. Vous avez cité un cas concret de politique sectorielle, qui demain devra faire l'objet d'un effort d'intégration. Je milite pour cela. Je n'essaie pas de vendre mon travail ; je suis convaincu que le territoire gagnera à avoir une vision intégratrice de l'ensemble des problématiques.



## Enjeux et perspectives : Guillaume SELLIER

Ce que je vais vous présenter ici, c'est la vision de l'Etat. Je tiens tout de suite à dire que l'Etat est un acteur parmi d'autres : ce n'est pas la vision que l'Etat va forcément chercher à faire adopter par l'ensemble des acteurs. Mais il a aussi son mot à dire.

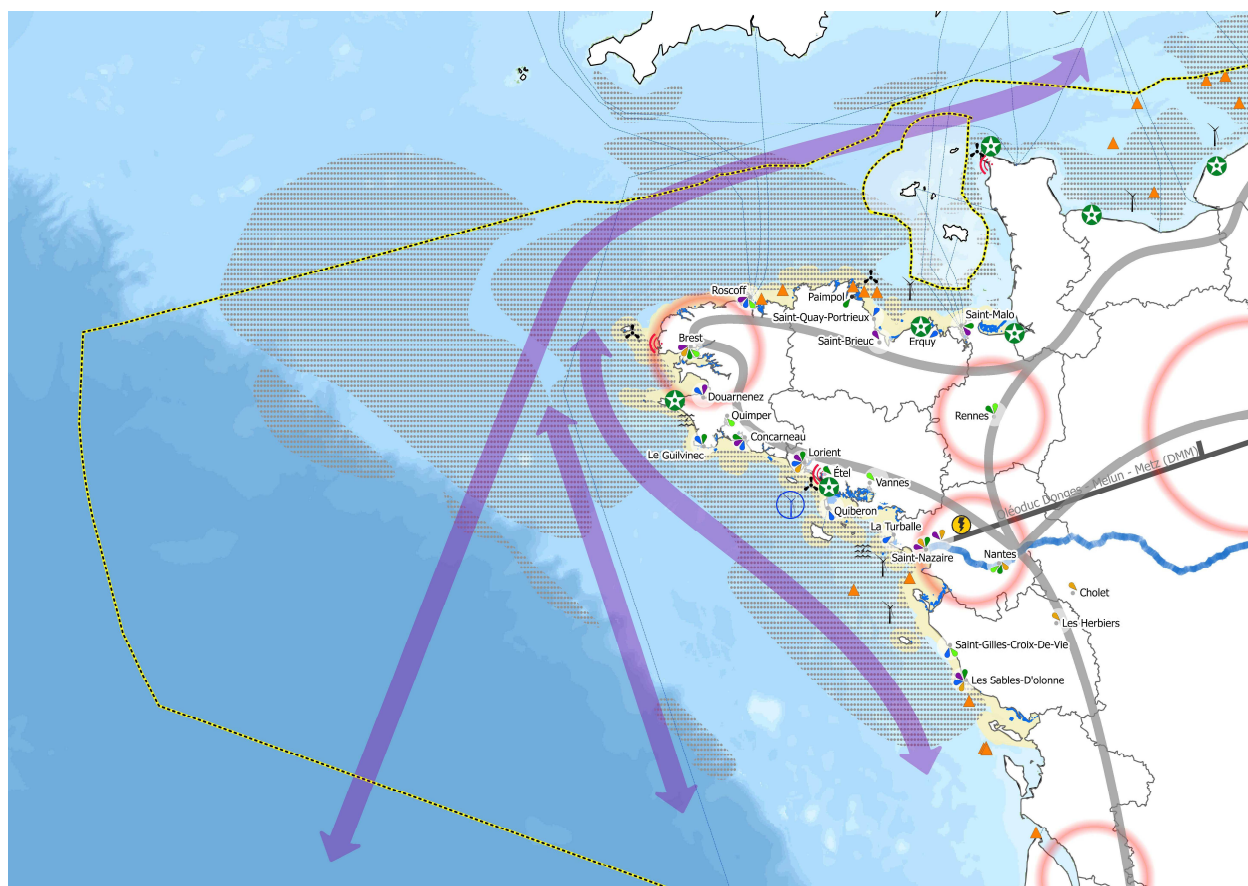
J'ai un cerveau droit et un cerveau gauche : dans mon cerveau droit, je cherche à mettre en œuvre la vision de l'Etat, et dans mon cerveau gauche, c'est l'Etat qui tente d'intégrer l'ensemble des contributions de chacun des acteurs des collectivités territoriales, économiques et sociaux. Rassurez-vous : j'ai déjà fait l'exercice, et j'arrive à faire la distinction entre la vision de l'Etat et l'intérêt général qu'il faut poursuivre. Pour qu'il puisse être un contributeur efficace, il lui faut une vision partagée par l'ensemble des services. Je le rappelle encore : c'est une vision parmi d'autres, qui sera discutée. L'idée est que pour avancer vite, nous allons jeter ceci en pâture dans les ateliers, afin que vous puissiez réagir. Nous n'avons cependant pas le monopole de la connaissance : il faut être modeste, et pour reprendre une autre remarque de José JOUVEAU, nous devons avoir conscience de nos limites. Le document stratégique sera un relai itératif : nous apprendrons en marchant, et devons aménager des marges de manœuvre pour adapter au fur et à mesure le schéma.



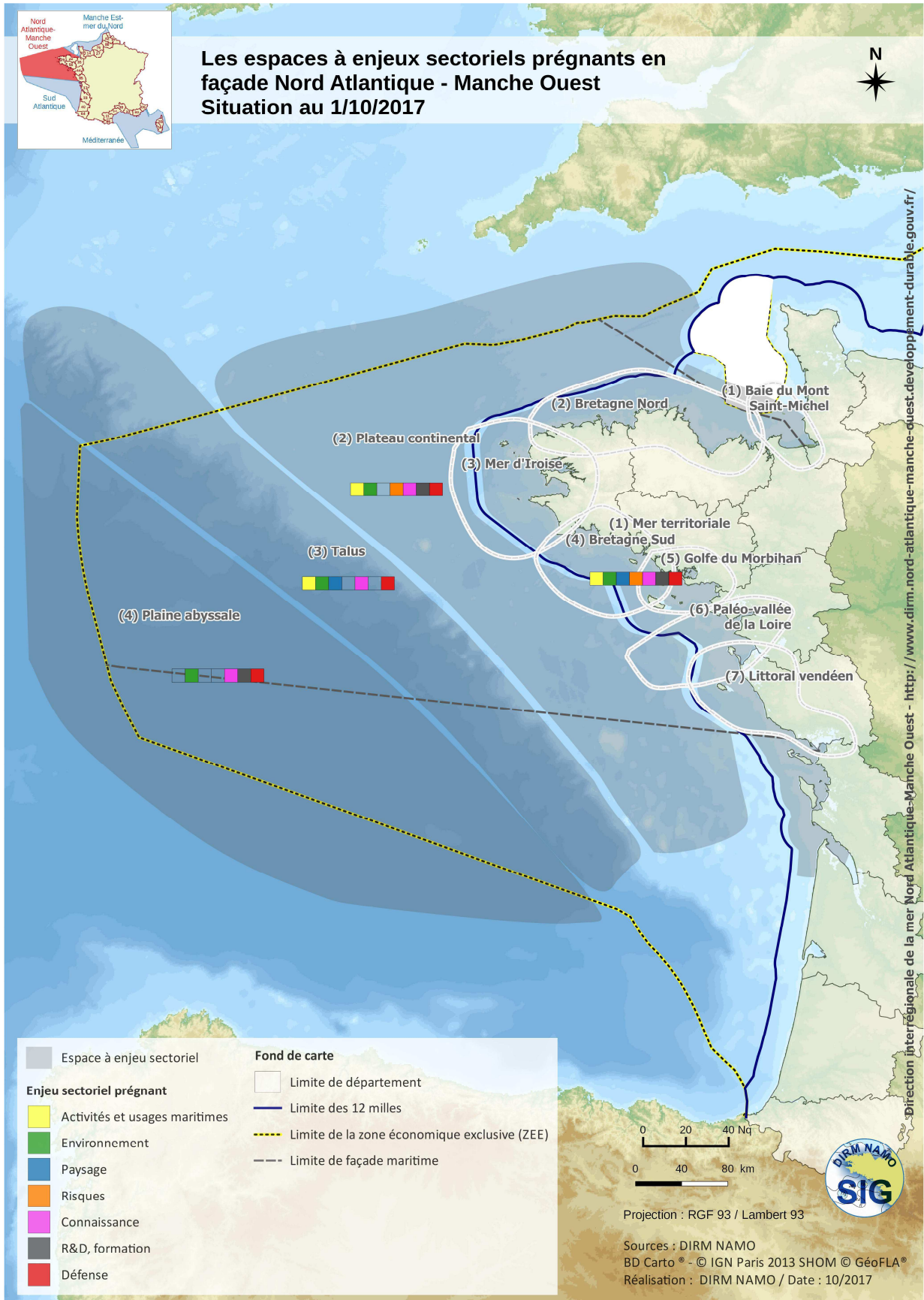
Concernant les enjeux environnementaux, un travail important a été effectué avec le plan d'action auquel beaucoup d'entre vous ont contribué. Nous ne réinventons pas l'eau chaude : beaucoup de choses ont été écrites. Si vous consultez le plan d'action pour le milieu marin, d'environ 300 pages, tout est écrit. De plus, la France a une obligation stricte vis-à-vis de la Commission européenne : le bon état

écologique que nous devons poursuivre sera suivi par cette Commission. Nous aurons une vigilance sérieuse à ce sujet. D'autre part, sans environnement, il ne peut y avoir de développement économique : c'est valable pour l'air et les paysages, et les aménités. Ils sont facteurs de développement économique.

Vous avez ici les enjeux environnementaux ; j'attire votre attention sur un élément important, la distinction entre les parcelles bleues et les parcelles vertes. Elles appellent la gouvernance. Sur les parcelles bleues, nous avons des grands ensembles environnementaux. Pour les parcelles vertes, nous avons une mosaïque d'acteurs à des échelles moindres, et demain, le DSF perdra de sa légitimité. En revanche, les documents stratégiques régionaux et départementaux gagneront en légitimité. J'interviendrai sur le niveau des acteurs, qui n'est pas le même : certains ont plus ou moins de légitimité en fonction de l'échelle des problématiques.

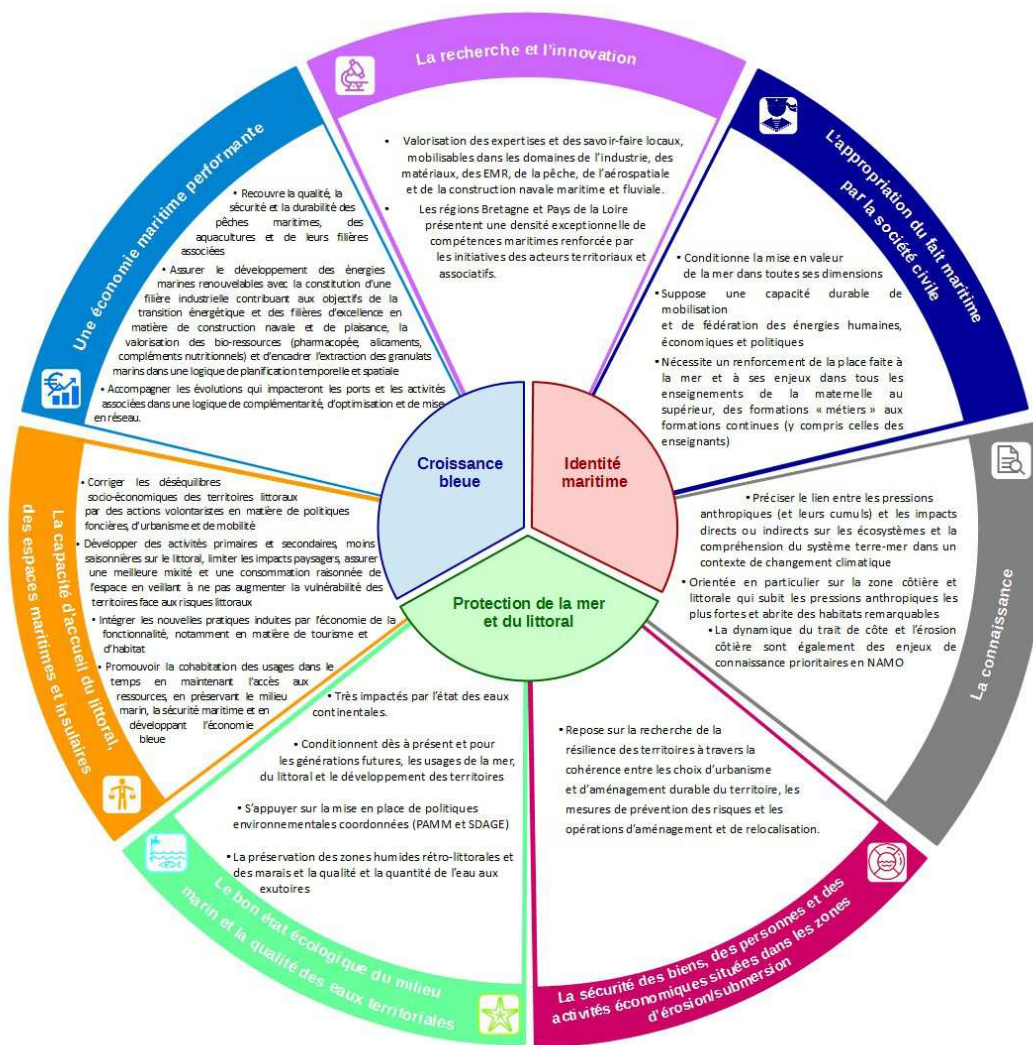


Concernant les enjeux économiques, vous avez les principaux flux maritimes représentés en violet. Vous trouvez également les bassins d'activités, et les bassins techniques et industriels représentés par les cercles orange. Un autre élément important : vous voyez sur le littoral une multitude d'activités économiques. Clairement, le DSF n'a pas vocation à structurer l'activité du territoire. Je le dis clairement. La région, le département sont à des échelles plus légitimes que l'Etat pour identifier des priorités. A l'interrégion, pour un grand nombre d'activités, je suis aveugle. Je me repose sur les échelles départementales. C'est un fait : c'est la raison pour laquelle, d'un point de vue juridique, le document stratégique s'inscrit dans un rapport de prise en considération. Pour certaines grandes problématiques, il va fixer des objectifs et des zones ; pour une large partie d'autres activités, ce n'est pas l'outil adapté. Il fixera des grandes orientations.

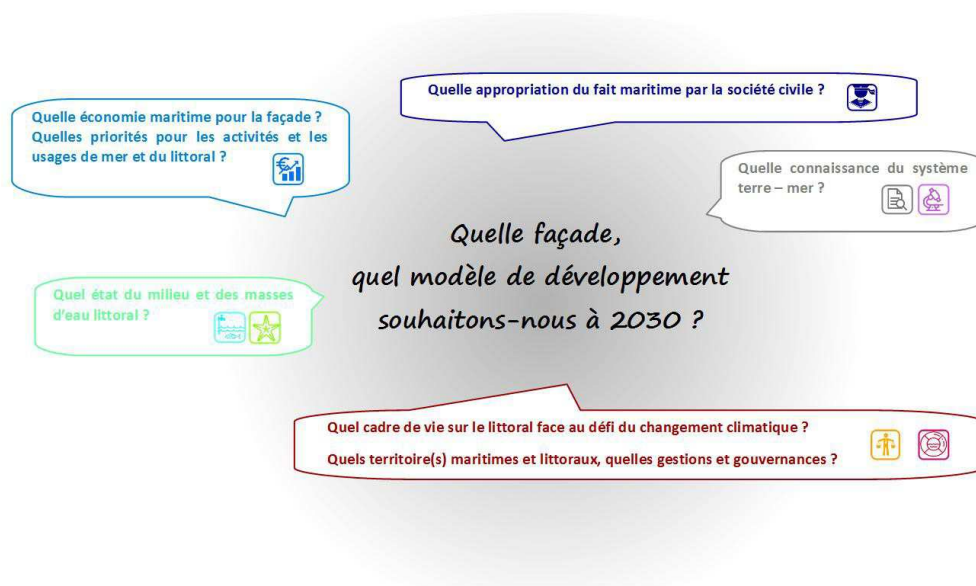


Nous en arrivons à un dessin que j'aime, et qui vous montre l'organisation future du document stratégique. Si vous superposez les deux cartes précédentes, sur les enjeux environnementaux et socio-économiques, nous avons deux catégories de bassins. Au large, vous avez des grands bassins avec des activités très ciblées : industrielles, pêche, problématiques environnementales identifiées. Sur le littoral cependant, vous avez une multitude de petits bassins, qui correspondent à une réalité physique, sur laquelle le territoire s'est développé depuis 2 000 ans. Il ne faut pas l'ignorer. MONTESQUIEU disait que pour comprendre la mentalité des populations, il fallait étudier la géographie ; c'est ce qu'a fait Fernand BRAUDEL, en écrivant l'Identité de la France ou la Méditerranée. Il faut commencer par la géographie. Nous devons avoir la même approche : le territoire parle de lui-même. Nous devons nous adapter au territoire pour atteindre l'objectif. Demain, vous aurez un enjeu de gouvernance sur la mise en œuvre du DSF : il n'est pas une fin en soi, et il faut réfléchir à la manière d'atteindre les objectifs de la meilleure façon possible. A partir du moment où vous posez cette question, vous posez le sujet de la gouvernance. C'est une gouvernance partagée, et je pense que l'Etat doit la partager : ce n'est pas parce qu'il a encore le monopole de la planification que pour autant, les acteurs socio-économiques et les collectivités n'ont pas leur mot à dire. Vous voyez que la gouvernance évolue : plus vous vous approchez du littoral, plus vous observez une nécessité de travailler dans le détail. Je le dis clairement : je pense que ce n'est pas la vocation du DSF que de traiter ces problématiques dans le détail, et il faudra valoriser d'autres outils qui existent déjà.





Voici les sept enjeux intégrateurs. Vous allez me dire que peu de choses sont nouvelles : nous partageons tous le même constat. Ce sont les diagnostics identifiés en tant que représentants de l'Etat. Je reconnais que la présentation n'est pas très claire, mais vous aurez de meilleurs supports pour les ateliers. Ces enjeux intégrateurs ont été intégrés au sein du territoire, pour éviter d'avoir cette logique sectorielle. C'est une sorte de spatialisation, qui reprend ce que j'évoquais quant à la complémentarité entre les différentes approches.



Enfin, voici les modèles de développement : nous souhaitons une capacité à lever les clivages et les paradoxes, en nous posant les vraies questions. Nous ne devons pas avancer cachés. Autant avoir des débats parfois vifs en assemblée préparatoire, pour affronter la réalité, plutôt que de décrire quelque chose de sirupeux, et de reporter à demain les débats. De toute façon, les questions se poseront à un moment donné ; autant les anticiper, car alors, nous ouvrons le potentiel des solutions dans l'espace et dans le temps.

Quelle économie maritime par la façade ? Quelle appropriation par la société civile ? Nous retrouvons des interventions faites ce matin à propos du fait maritime et de l'économie. Qu'il s'agisse de l'Etat ou des collectivités, nous sommes des êtres humains, et nous nous posons tous les mêmes questions. Nous avons tenté de poser quelques réponses, afin d'ouvrir les débats des ateliers de cet après-midi. Globalement, nous avons tenté de nous projeter en 2030, afin d'alimenter le débat. J'espère avoir rattrapé un peu de temps, de façon à avoir des échanges et faire part de vos observations. Je vous remercie.

### **Daniel LE DIREACH**

Nous sommes en phase sur beaucoup de points. Cette assemblée régionale n'a pas vocation à traiter des portes ouvertes : nous devons identifier des sujets pour avancer. S'il y a des débats vifs, ils devront nourrir les convictions de chacun, afin de renforcer l'ambition maritime régionale. Où devons-nous mettre le curseur ? Nous ne sommes pas dans une approche régionaliste : nous ne pensons pas que chaque collectivité doit avoir son plan local. La mer est un sujet national, et notre ambition maritime est européenne. Nous devons additionner des préoccupations locales, mais au bout du compte, c'est l'Etat et les financeurs qui devront redorer cette ambition nationale maritime. Pour les EMR, nous entrons dans des concurrences régionales qui sont pour moi absurdes, alors que nous devrions

additionner, et avoir une vision du « bateau France ». Le rôle stratégique de l'Etat doit être plus que jamais présent : c'était l'un des points de l'intervention de notre Présidente. L'Etat doit jouer son rôle de stratège ; nous ne devons pas tomber dans les sirènes des revendications locales. L'Etat doit trancher, et faire appliquer une politique, dans laquelle les collectivités territoriales pourront assumer le premier rôle.

*Applaudissements.*



### Présentation des ateliers : Bernard de CASTELBAJAC

Nous terminons la première séquence de notre journée. Nous allons aborder les ateliers : la parole va vous être donnée. Vous avez dans vos dossiers la synthèse de l'intervention de M. SELLIER, vous pourrez vous y référer si nécessaire. Vous avez reçu un badge ce matin ; au verso, vous y trouverez la reproduction de ce tableau. Nous vous avons réparti en groupes d'une dizaine de personnes. Vous trouverez neuf sous-groupes, et nous vous demandons de les respecter pour que les groupes soient équilibrés.

3 groupes	1 - salle POITOU			2 - salle COMTÉ			3 - salle ANJOU		
9 sous-groupes	1.1	1.2	1.3 salon d'H	2.1	2.2	2.3 salon d'H	3.1	3.2	3.3 salon d'H
12h / 13h	1- Croissance bleue			2-Protection de la mer et du littoral			3-Identité maritime		
14h / 15h	3-Identité maritime			1-Croissance bleue			2-Protection de la mer et du littoral		
15h / 16h	2-Protection de la mer et du littoral			3-Identité maritime			1-Croissance bleue		


Vous avez de ce fait un début d'après-midi qui vous permettra de réfléchir aux trois grands piliers que la Région a retenus comme structure de sa stratégie : la croissance bleue, l'identité maritime, et la mise en valeur et la protection de la mer et du littoral.

Un animateur sera présent au sein de chaque sous-groupe : il reste avec vous l'ensemble de la journée. Les rapporteurs viendront à vous au gré des réunions, afin de vous éviter de courir dans les couloirs de l'hôtel de région. Trois rapporteurs ont bien voulu faire l'exercice en direct d'une synthèse de l'ensemble des travaux des neuf sous-groupes.

Pour la croissance bleue, Frédéric RAVILLY du Pôle Mer Bretagne Atlantique s'en chargera. Pour la protection et la mise en valeur de la mer et du littoral, c'est Bertrand AUGÉ de l'Agence française pour la biodiversité ; pour l'identité maritime, il s'agit de Noémie LARROUILH, de l'Institut universitaire mer et littoral. Plus vos réflexions seront synthétiques naturellement, plus vous les aiderez dans cet exercice.

## Règles du jeu

- 1 heure par pilier (la même salle les 3 fois)
- 2 questions
  - enjeux ?
  - perspective 2030 ?
- 3 temps
  - 10' de réflexion individuelle (post-it)
  - 20' d'échange en sous-groupe
  - 30' de synthèse, le groupe réuni



La règle du jeu est la suivante : chaque pilier prendra une heure. Vous devrez traiter la même question dans les différents domaines : comment qualifier les enjeux majeurs ? Quelle sera la vision à 2030 ? Pour ce faire, chaque séquence d'une heure est coupée en trois temps. Vous pouvez structurer votre pensée en quelques remarques synthétiques ; puis vous mettrez en commun en sous-groupe, afin d'établir une synthèse entre vous. Enfin, vous rejoindrez le groupe dans son ensemble, pour une demi-heure de synthèse de ces exercices.

Nous allons nous mettre au travail. Nous aurons le temps de déjeuner entre 13 et 14 heures. Pour ce qui touche à la localisation des salles, les groupes 1-1 et 1-2 seront dans la salle Poitou, sur le côté. Les groupes 2-1 et 2-2 seront dans la salle Comté. Les groupes 3-1 et 3-2 seront dans la salle Anjou. Enfin, les groupes 1-3, 2-3 et 3-3 seront au rez-de-chaussée, là où vous avez pris le café, pour travailler en sous-groupes. Ils remonteront ensuite dans les salles pour la synthèse générale. Je vous propose de retrouver vos salles respectives.



## Restitution des travaux en ateliers

### Frédéric RAVILLY : les défis de la croissance bleue

Je voudrais remercier l'ensemble des organisateurs de la journée, et au premier titre Bernard de CASTELBAJAC pour son travail de préparation et de motivation des équipes. Nous espérons que cette journée portera ses fruits, et sera le démarrage d'une démarche à long terme pour la région.

Avec Hélène, nous avons la charge de la restitution de l'atelier sur la croissance bleue. Il faut retenir que tout le monde ne s'y retrouvera pas ; en revanche, l'ensemble des documents seront gardés précieusement et relus par la région, et seront synthétisés de manière plus complète. Le document complet vous sera diffusé.

La nécessité en préalable de partager la même définition de la croissance bleue

#### 1 / Des enjeux transversaux...

- Emploi
- Formation
- Connaissance
- Respect de l'environnement
- Partage de la valeur ajoutée
- Attractivité
- Numérique
- Économie circulaire

#### 2 / Qui nécessitent une gouvernance spécifique...

- Planification spatio-temporelle (complémentarité – équilibre)
- Visibilité de la planification
- Lien avec la planification terrestre (foncier, habitat, développement économique, transport terrestre, ...)

#### 3 / Et qui demandent un accompagnement des projets (clusters, pôles de compétitivité) adapté à leur degré de maturité (TRL)

- Formation
- Innovation
- Développement économique national, européen, international

#### 4 / Des enjeux par filières

##### Pêche/aquaculture

- Pérennité de la ressource
- Développement durable : renouveau des générations et des outils
- Augmentation de la concertation sur toute la chaîne de la valeur
- Synergie (EMR, plaisance, ...)

##### Nautisme

- Formation
- Recrutement de talents
- Export
- Nouveaux usages
- Ecoconception – Recyclage des bateaux hors d'usage

##### Tourisme

- Capacité d'accueil
- Lissage annuel des activités
- Tourisme industriel

##### Navale

- Diversification

- Pérennisation

#### **Ports**

- Transition écologique et énergétique
- Lien terre-mer
- Nouvelles activités/usages

#### **EMR**

- Développement d'une filière industrielle
- Export
- Développement concerté des usages
- Souplesse de la réglementation
- Dérivage technico-économique

#### **Biotechnologie :**

- Micro/macro algues
- Coproduits de la pêche
- Mixité des marchés

Voici le résultat des trois groupes de travail sur la croissance bleue. Le premier point est de définir celle-ci pour notre territoire. Il est important de partager cette définition pour avancer ensemble. Cela peut faire l'objet d'un atelier ou d'une discussion spécifique : c'est une base importante. Nous avons ensuite organisé notre restitution autour de quatre grands points.

Le premier concerne les enjeux transversaux, parmi lesquels l'emploi, qui est une finalité importante, la formation des personnels maritimes, la connaissance du milieu, le partage de la valeur ajoutée (chaque acteur doit se retrouver dans ce développement), l'attractivité du territoire et le numérique (que nous retrouvons sur l'ensemble des filières maritimes), et l'économie circulaire.

Le second enjeu est la gouvernance : la qualification spatio-temporelle en est un, et la gouvernance doit permettre un développement économique équilibré entre les activités. De plus, elle doit être visible par tous les acteurs. Nous devons aussi ajouter un lien entre la gouvernance maritime et la gouvernance terrestre : il est important de faire le lien avec, par exemple, des problématiques foncières (nous avons identifié le fait que la pression mobilière peut être en compétition avec le développement économique sur le littoral). J'ajoute les transports maritimes, qui doivent être considérés en lien avec les transports terrestres. La gouvernance doit pouvoir régler ces différents points.

Avant de passer aux aspects plus sectoriels, nous considérons qu'il est important d'associer au développement économique un accompagnement institutionnel des clusters, afin d'aider les entreprises. Nous allons y retrouver les sujets liés à la formation, à l'innovation, au développement économique à différentes échelles (national, européen, international), et quelle que soit la maturité des projets. L'accompagnement doit pouvoir être fait sur des sujets académiques (recherche) aussi bien que sur des sujets de développement commercial : l'aide doit s'adapter aux besoins. Nous connaissons les liens entre la recherche académique en amont et les développements commerciaux : les académies et les industriels ont besoin d'un soutien important.

Ce sont des éléments de contexte transversal. Concernant les aspects sectoriels, nous avons distingué deux grands pans : tout d'abord les filières historiques, avec la pêche et l'aquaculture. Ces activités doivent s'inscrire dans un objectif de développement durable : nous pensons à la pérennité de la ressource, pour assurer des revenus sur le long terme, mais aussi aux hommes, pour répondre aux problématiques de renouvellement des générations, et en particulier des pêcheurs et des outils de

pêche. Nous devons également essayer d'accroître la concertation dans toute la filière de la pêche, depuis les pêcheurs jusqu'à la commercialisation des poissons. Il y a ici un enjeu pour cette filière.

Le dernier point concerne les synergies avec les autres activités maritimes : nous devons en dégager avec les filières de plaisance, par exemple. Concernant le nautisme, nous avons des enjeux de formation et de recrutement de talents. Notre problématique est de recruter des experts : cela soulève des sujets d'attractivité de ces filières. Citons les évolutions significatives que sont les nouveaux usages, notamment en lien avec le développement du numérique. Nous avons de moins en moins de propriétaires de bateaux, mais nous pouvons miser sur davantage de plaisanciers, qui consommeront différemment. Nous devons soutenir cette évolution importante.

Enfin, citons l'écoconception des navires : nous avons des sujets de recyclage des bateaux de plaisance hors d'usage, pour le stock existant des navires. Nous devons aussi réfléchir à des outils d'écoconception pour que la phase de déconstruction soit intégrée dès le départ à la conception des navires.

La troisième thématique est le tourisme : c'est une problématique de capacité d'accueil, et des enjeux liés au lissage des activités des zones très touristiques. Nous aurons un pic pendant les mois d'été, et moins d'activités les autres mois. Nous devons lisser les activités économiques dans ces zones. Nous pouvons aussi imaginer un tourisme industriel : c'est quelque chose qui existe, avec des chantiers qui se visitent. Cela peut être un facteur d'attractivité du territoire.

Même si cela est assez peu ressorti, nous avons noté les aspects navals : c'est une filière importante, avec des enjeux de diversification des activités, et globalement de pérennisation en construction navale.

Evoquons les filières nouvelles, dont deux sont importantes : d'abord les énergies marines renouvelables, dont l'enjeu est le développement de toute la filière. Deux ou trois parcs sont insuffisants pour faire vivre la filière. Nous devons faire en sorte que les entreprises qui s'inscrivent dans ce secteur arrivent à exporter, et à s'insérer dans un marché mondial très compétitif.

Evoquons également le développement des usages : un parc éolien en mer impose que les usagers historiques gèrent cette nouvelle activité. C'est vrai chez nous et dans d'autres parties du monde : cela pourrait devenir un atout, si nous pouvons devenir un exemple pour le développement d'un parc à l'export.

Nous avons des sujets liés à la souplesse de la réglementation : quand nous parlons de planification, nous devons étudier son aspect temporel. Une réglementation donnée doit pouvoir évoluer facilement, en fonction des nouvelles activités et technologies.

Le dernier point ici concerne les enjeux technico-économiques : les EMR ont des enjeux capitalistiques. La question est d'aider les entreprises à minimiser leurs risques, peut-être en les accompagnant dans les études pour valider la présence des marchés, et des rentabilités escomptées. Nous espérons que la prise de risques soit mesurée par les chefs d'entreprises.

La deuxième filière importante concerne les biotechnologies, reliée à une filière historique qu'est la pêche et l'aquaculture. Les produits qui permettent d'extraire des molécules d'intérêt contiennent les produits de la pêche, et la culture des micro ou macro-algues. Des marchés existent déjà, notamment

dans la cosmétique et la santé ; demain, cela pourrait remplacer des produits pétroliers. Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire des académies reconnues à l'échelle internationale ; nous sommes dans une phase de démarrage des filières industrielles. Il nous semble important que cette filière soit bien identifiée comme une filière-clé, afin d'aboutir à des développements industriels conséquents.

Le dernier point concerne le port, qui est le dénominateur commun de tout cela : c'est une interface, avec des enjeux de transition écologique et énergétique. Cela est bien inscrit dans le document stratégique : le port fait le lien entre la mer et la terre. Nous avons des problématiques d'infrastructures adaptées, en capacité d'accueillir de nouvelles activités. Pour prendre l'exemple du grand port, nous avons des activités très différentes, qui doivent cohabiter ensemble. Nous avons aussi des enjeux pour les ports de pêche ou de plaisance, en lien avec les nouvelles activités dans le domaine du nautisme, et des problématiques de pêche et d'aquaculture durables. Nous sentons que le port est un élément-clé, autour duquel l'ensemble des autres enjeux va tourner.

Nous n'avons pas abordé la vision à 2030, car nous retrouvons ces propos dans les enjeux évoqués.

*Applaudissements.*



### **Noémie LARROUILH : la valorisation de notre identité maritime**

Merci pour cette restitution. La deuxième thématique est l'identité maritime : c'est un axe très porteur et vaste, mais peut-être plus diffus que d'autres. Il n'est pas forcément reconnu comme une activité maritime ou un axe de réflexion en tant que tel. Nous avons constaté au cours des ateliers qu'il s'agit d'un axe fédérateur, par lequel nous pouvons valoriser beaucoup d'éléments.

---

#### **Quatre leviers (enjeux) :**

##### **1 / L'éducation formelle et scientifique**

- La maritimisation des métiers
- La connaissance scientifique des écosystèmes (y compris sciences humaines)

##### **2 / L'éducation non-formelle**

- Sensibilisation des populations (atouts, risques, ...)
- L'identité : des valeurs communes et fédératrices
- Événementiel, visites, projets scolaires, tourisme

##### **3 / La valorisation du patrimoine : vivant, industriel, naturel, culturel, historique, scientifique**

##### **4 / La coopération et la gouvernance**

- Environnement
- Compréhension et interconnaissance des métiers et des activités (respect, cohabitation)
- Coopération intra et extra territoriale
- Un label Ecomer ?



**La vision à 2030 :****1 / Un espace singulier**

- Référencement et valorisation des particularismes
- Appréhension du patrimoine (legs et vivant), des atouts, des risques, des métiers
- Redéfinition de l'espace maritime (pas seulement la plage – pas seulement la mer)
- Mutations de l'espace maritime : enjeux climatiques, offshore, ...

**2 / Un espace intégré**

- Terre-mer, amont-aval
- Interconnaissance des métiers
- Partage et communication
- Fédération autour d'une identité commune

**3 / Un espace connecté**

- Le port, le littoral : une porte ouverte plus qu'un finistère
- Appropriation et utilisation du potentiel numérique
- L'évènementiel comme instrument fédérateur et de connexion
- La formation et la communication : deux instruments plébiscités (outils de réalité virtuelle, ...)
- La jeunesse : porteuse de la vision à 2030
- La diffusion de l'identité maritime à terre

Nous avons commencé par une définition de l'identité maritime, à travers sa représentation en termes de levier. La question de l'identité sera abordée au travers de plusieurs leviers, et au premier chef ce qui concerne l'éducation formelle et scientifique. Nous pensons à la formation universitaire et professionnelle, et à la connaissance scientifique. Il s'agit du levier qui permet de traiter différents besoins et enjeux identifiés, tels que la maritimisation des métiers. Nous notons ce besoin essentiel d'apporter une culture maritime dans des métiers qui ne sont peut-être pas catégorisés directement comme des métiers maritimes ; mais de fait, ils participent à l'économie maritime, et à sa dynamique.

Evoquons également la connaissance scientifique des écosystèmes, afin de mieux appréhender leur évolution et les activités maritimes. Nous pensons particulièrement aux sciences humaines : c'est une catégorie scientifique qui arrive au premier plan, car grâce à elle, nous pouvons appréhender globalement tous les enjeux humains et économiques, ainsi que leur transversalité.

Nous avons identifié une série de leviers qui concernent l'éducation non formelle, et répondent à différents enjeux de sensibilisation des populations, et de fédération d'une identité maritime en tant que telle. L'enjeu sera de fédérer les populations autour d'une identité maritime, et non pas de plusieurs identités. Nous constatons qu'aujourd'hui, il existe plusieurs identités maritimes. Nous pensons ici à l'évènementiel, à la sensibilisation au travers de grands événements territoriaux (comme un événement récurrent qui sensibilise sur le maritime), aux visites et aux projets scolaires (de sites naturels et industriels, de patrimoines historiques ou vivants). Nous pensons également au développement du tourisme, qui va contribuer à cette animation du territoire.

Passons à la valorisation patrimoniale, et notamment scientifique : l'enjeu de l'identité maritime est de faire évoluer l'image de celle-ci, et d'aller sur le terrain de l'innovation. Nous avons ce qui touche au traditionnel (pêche, loisir, plage, nautisme), mais aussi aux nouvelles activités maritimes : il convient de valoriser celles-ci.

Nous avons identifié également le levier de la coopération et de la gouvernance : au-delà de l'identité maritime et des messages passés à la population, nous devons effectuer un travail sur les acteurs du maritime, afin de susciter la coopération et l'interconnaissance, pour la compréhension mutuelle.

L'identité maritime servira ainsi d'autres enjeux identifiés dans les différents groupes, notamment l'enjeu de l'environnement, pour renforcer l'image du maritime, et favoriser le respect de l'environnement et des activités. Il s'agit de faire cohabiter les activités présentes sur le littoral, et de faire naître des coopérations intra-territoriales et extraterritoriales. Notre idée est celle d'un label « éco-mer », afin de constituer des indicateurs capables de donner une référence à une gouvernance maritime de qualité. Il nous faut dégager différents critères, environnementaux comme territoriaux, afin de poser ce label. Nous souhaitons également inscrire la région au sein d'un label plus large, national voire international.

Voici pour les enjeux et leviers. Concernant notre vision à 2030, nous avons tenté de catégoriser les idées à travers trois représentations d'un espace maritime à cette date. Nous avons déjà l'idée de la singularité de l'espace maritime, par rapport à d'autres espaces territoriaux. Il s'agit de définir comment nous prendrons en compte ces particularités dans la gouvernance des espaces maritimes. Nous avons identifié la nécessité de référencer et de valoriser les particularismes, notamment régionaux : quels sont les grandes performances de la région, et comment valoriser celles-ci ? Nous nous demandons aussi comment appréhender les conséquences de cette singularité spatiale, au niveau des atouts, des risques et des métiers. Nous distinguons le patrimoine historique du patrimoine vivant et des activités maritimes.

Il convient de participer à la mutation et à la redéfinition de l'espace maritime. Nous devons considérer que, dans les représentations de l'espace maritime, nous avons traditionnellement la plage, que nous devons dépasser. Nous devons amener le grand public à une représentation spatiale qui dépasse cette plage, du côté de la mer aussi bien que de celui de la terre. Nous devons aussi intégrer dans cette identité toutes les mutations, notamment les enjeux climatiques, la présence de l'offshore, et le fait que ce dernier s'impose à terme dans la gestion des espaces maritimes.

Au-delà de ces singularités spatiales, nous avons identifié un travail sur un espace intégré : il s'agit tout d'abord du lien amont-aval. Il convient d'intégrer cette dimension dans la réflexion sur l'identité, via une sensibilisation qui dépasse les côtes. Nous avons aussi considéré l'interconnaissance des métiers : nous manquons d'une cartographie des métiers maritimes. Enfin, nous avons la notion de partage et de communication. L'idée est de fédérer autour d'une identité commune : nos enjeux se retrouvent au travers des trois déterminations de l'espace.

Nous retrouvons dans ces espaces singuliers ou intégrés les observations de la note introductive du document stratégique de façade, avec un besoin de connaissance et d'installation de cette identité au niveau des populations. Il est ressorti des groupes de travail la volonté d'aller plus loin, et de ne pas se concentrer seulement sur le maritime. Des idées fortes ont émergé : l'identité d'un port et d'un littoral n'est pas forcément celle d'un espace maritime clos, mais plutôt d'un espace ouvert et d'une porte d'entrée sur un territoire. Nous devons mettre en lien un territoire intérieur et l'international.

Nous avons souligné le potentiel du numérique, qui permet de catégoriser l'espace maritime dans toute sa diversité. De nombreuses réflexions ont été consacrées à l'utilisation des outils numériques, pour développer la représentation de l'identité maritime, au-delà des métiers traditionnels. L'événementiel a été cité, en lien avec l'idée de diffusion de cette identité au-delà des côtes. Concernant la diffusion à terre, des idées intéressantes ont été évoquées, notamment sur les particularités des Pays de la Loire, qui comptent de nombreux territoires qui ne sont pas considérés comme maritimes, à proprement parler. Il s'agit de valoriser l'identité maritime de la région dans de tels territoires, qui sont pourtant éloignés de la façade maritime. Il s'agit par exemple d'amener vers le maritime la jeunesse de ce territoire : comment utiliser des nouveaux outils de réalité virtuelle, et des sites de démonstration

artificielle, ou de sensibilisation aux activités maritimes ? Ces activités peuvent trouver leur place sur les territoires plus reculés.

Les deux dernières idées sont celles-ci : la jeunesse porte la vision à 2030, et doit être ciblée. Ce sont les personnes actuellement dans le système éducatif secondaire. La formation et la communication seront des moyens plébiscités pour diffuser cette identité maritime.

*Applaudissements.*



### **Bertrand AUGÉ : la protection et la mise en valeur de la mer et du littoral**

La thématique de notre groupe relève de la protection de la mer et du littoral. Deux remarques générales avant de vous restituer les réflexions : un certain nombre de sujets se sont rapidement imposés, comme la connaissance et la gouvernance. De plus, certains sujets se sont retrouvés communs aux différents groupes : les différents échanges ont été complémentaires. J'ai procédé à une synthèse par sujet abordé ; j'ai cependant éludé certaines divergences.

---

#### **Cinq grands enjeux :**

##### **1 / La connaissance**

- Côtier / Hauturier
- Mise en commun, surveillance, suivis
- Développement de la recherche (éviter – réduire – compenser)
- Diffusion (sciences participatives, médias)
- Gestion durable des ressources
- Éducation environnement

##### **2 / La qualité des eaux**

- Interactions amont/aval – terre/mer
- Coordination des politiques et des financements
- Lien usages / qualité des eaux (ressources, zones humides ...)

##### **3 / La gouvernance**

- Le respect des règles
- Le dialogue terre/mer
- Le dialogue entre acteurs économiques et défenseurs de l'environnement
- La notion de bien commun
- La cohérence des politiques publiques

##### **4 / Les changements climatiques**

- Adaptation
- Innovation
- Accompagnement des territoires littoraux

##### **5 / L'innovation**

- Promotion de techniques alternatives
- Communication positive sur les réussites

**La vision à 2030 :****1 / Le socle = le bon état du milieu**

- « Obligation » (directives, dépendance des activités)
- Eaux, espèces, habitats, mais aussi fonds marins

**2 / La connaissance commune**

- Pot commun, observatoire global
- Excellence de la recherche
- Partage – Diffusion

**3 / La gestion de l'espace littoral**

- La compréhension des phénomènes et la prospective
- La culture des risques (submersion, inondation, érosion, pollution)
- Un schéma régional d'accueil du public
- De nouvelles formes urbaines innovantes

**4 / Un nouveau modèle**

- Le bien commun
- Opposition au modèle terrestre non soutenable
- La gouvernance pour des arbitrages plus clairs
- La simplification administrative
- L'association public/privé
- Une gestion évolutive
- De nouveaux outils à inventer pour intégrer les enjeux environnementaux

Concernant les enjeux, cinq principaux sujets se sont imposés. Le premier est la connaissance : il s'agit de progresser dans celle-ci, jugée largement insuffisante pour la haute mer et le littoral dans le domaine des écosystèmes. Il s'agit de mettre en commun l'ensemble des connaissances des différents acteurs, et de procéder à des suivis coordonnés. Nous devons également développer la recherche, et intégrer la démarche ERC (Eviter, Réduire et Compenser). Il convient de diffuser la connaissance grâce à différents outils, comme les médias. La gestion durable des ressources est en outre importante. A travers la connaissance, nous devons éduquer à la protection de l'environnement.

Le second thème est la qualité des eaux, avec la notion de solidarité entre l'amont et l'aval (entre les bassins versants et la frange côtière). Nous devons également considérer les interactions entre la terre et la mer. Il convient de bien coordonner les politiques publiques de l'eau, et les outils financiers dans ce domaine.

Le lien entre les usages et la qualité de l'eau sont primordiaux : les zones humides ont été évoquées, car elles participent à la protection des milieux, et peuvent donner lieu à des activités, notamment agricoles.

Le troisième point concerne la gouvernance et le dialogue, avec plusieurs aspects. Il s'agit tout d'abord d'améliorer le dialogue entre les acteurs terrestres et maritimes, ainsi qu'entre les porteurs d'activités et les protecteurs de l'environnement. Il faut aussi améliorer la gouvernance autour de la notion de bien commun, que nous allons retrouver dans la vision commune, et assurer une cohérence des politiques publiques. Ces dernières sont encore considérées comme trop sectorielles, et insuffisamment coordonnées.

Le quatrième thème concerne le changement climatique, avec les risques et la protection des milieux en évolution. Nous avons les notions d'adaptation, d'innovation et d'accompagnement des territoires littoraux.

Le cinquième enjeu concerne l'innovation : il s'agit de promouvoir des techniques alternatives et de communiquer positivement sur les réussites.

La vision à 2030 fait apparaître un consensus sur le fait que le bon état du milieu marin (qualité des eaux, bon état des espèces et des habitats) soit un socle pour le futur. Il s'agit d'une obligation pour développer et maintenir les activités qui en sont dépendantes. Le second aspect de la vision est d'asseoir une connaissance commune, et de développer un observatoire global de la biodiversité et de ses enjeux dans le domaine marin. Nous avons exprimé le souhait d'une recherche de l'excellence, et d'un bon partage de la connaissance entre tous les acteurs. Le troisième aspect de la vision concerne la gestion de l'espace littoral : nous avons l'espoir d'une bonne compréhension des phénomènes, et l'intégration de la prospective dans les politiques publiques, ainsi qu'une bonne intégration de la culture du risque, qui s'étiole aujourd'hui. Nous pensons à tous les risques : pollution, érosion, etc.

Idéalement, nous pourrions développer un schéma régional de l'accueil du public, qui permettrait d'intégrer les enjeux de protection de l'environnement pour mieux cibler les secteurs d'accueil. Nous recherchons de nouvelles formes urbaines : la notion d'innovation est souvent revenue dans les échanges. Les différents groupes fondent beaucoup d'espoir dans un nouveau modèle, fondé sur de nouveaux modes de gouvernance et sur l'innovation.

La gouvernance doit être plus claire qu'actuellement, et permettre des arbitrages à travers une structure clairement établie. Nous avons un souhait de simplification administrative, une meilleure association du public et du privé, de nouveaux outils pour la protection des milieux, qui prennent notamment en compte l'évolution de ceux-ci. Le nouveau modèle devrait ne pas répéter les erreurs du développement terrestre : il doit être fondé sur le bien commun et soutenable. Je vous remercie.

*Applaudissements.*



**Bernard de CASTELBAJAC**

Je vous invite à réagir si vous le souhaitez. Personne ? Je conclurai donc en quelques mots. Je vous remercie pour votre présence, et prendrai l'image de la triple distillation pour qualifier le nectar auquel nous avons abouti ensemble aujourd'hui. Merci d'avoir joué le jeu : cette assemblée neuve est un pari, et je suis enchanté du bon déroulé de cette journée. Je remercie également nos animatrices et animateurs, qui vous ont épaulé durant les ateliers. Enfin, je remercie Noémie, Stéphane, Bertrand, Cyrille et Hélène, qui ont procédé à cette magistrale synthèse.

Ce n'était qu'une première étape : cette session dure trois jours avec un rythme soutenu. Dès le 19 décembre, nous entrerons dans une phase thématique, lors de laquelle des ateliers vous seront proposés autour de sept thèmes. Une autre session vous sera proposée à la mi-janvier. Nous avons tenté de faire des regroupements afin de limiter le nombre d'ateliers ; nous affinons notre méthode, afin d'être en mesure de ressortir de chaque thème des pistes d'action, au-delà des grands principes.

Je vous souhaite une bonne soirée.

*Applaudissements.*



